

30ſ.






79831

DISSERTATIONS

SUR LES

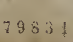
FIEVRES INFECTIEUSES

ET CONTAGIEUSES;

OUVRAGE dans lequel on examine la nature de ces Maladies, & où l'on démontre qu'il ne peut résulter aucun danger de l'usage d'enterrer dans les Eglises & dans l'enceinte des Villes.

Par M. O-RYAN, D.M. de l'Université de Montpellier, Professeur en Médecine, Agrégé au College de Lyon.

> *Verumtamen eadem natura modum tenere nescia est; sed timoribus salutaribus semper vanos & inanes admiscet .... unde panici terrores, &c.*
> F. Bacon, de Augment. Scienc. liv. 2, c. 13.





A LYON;

DE L'IMPRIMERIE DE LA VILLE.

M. DCC. LXXXV.



AVANT-PROPOS.

Ces deux Dissertations ont été lues dans les Assemblées académiques du College des Médecins de Lyon. Les bornes qu'il faut nécessairement se prescrire dans tout ouvrage destiné à une lecture publique, ne m'ont pas permis d'y faire usage du grand nombre de preuves que j'aurois pu rassembler pour démontrer la vérité des opinions que j'y développe.

Si on me lit attentivement, il me semble cependant qu'on trouvera que j'ai prouvé que l'idée qu'on s'est formée de tous temps des dangers qui accompagnent les maladies infectieuses & contagieuses, & des abus funestes qui résultent de l'usage d'enterrer dans les Eglises & dans l'enceinte des Villes, est non seulement exagérée, mais absolument fausse.

J'ai beaucoup réfléchi sur la nature

des différents miasmes qui peuvent attaquer les principes de notre vitalité. Quelque jour, je publierai ce que l'expérience, l'analyse & l'esprit d'observation ont pu m'apprendre à cet égard. En attendant, je crois que je fais une chose utile, en faisant remarquer que ces miasmes sont infiniment moins nuisibles qu'on essaie de le persuader, & en tâchant de déterminer avec quelque précision la sphere d'activité qu'ils peuvent avoir.





DISSERTATION

SUR LES

FIEVRES INFECTIEUSES

ET CONTAGIEUSES.

L'Homme eſt environné de dangers: mille fléaux menacent ſans ceſſe ſa foible machine, & la frappent, pour ainſi dire, juſques dans les bras de la ſanté; mais il n'en eſt aucun qui lui ſoit auſſi funeſte que les principes des maladies infectieuſes & contagieuſes. En effet, ſi notre conſtitution eſt ſujette à diverſes altérations; ſi nous ſommes expoſés à chaque inſtant à devenir les victimes d'un nombre infini d'accidents, l'Être-

Suprême, en même temps qu'il permet ces différents maux, met à côté d'eux l'intelligence propre à nous y souftraire; tandis que ces principes portent des coups d'autant plus surs, que nous ne sommes point armés contre leurs atteintes, & que nous ne sommes avertis de leur présence que par les ravages qu'ils produisent.

A ce danger réel, la crainte en ajoute un autre non moins funeste... A peine une bouche, le plus souvent indiscrete, a-t-elle prononcé les mots redoutables, *Infection* ou *Contagion*, sur-tout si elle y ajoute, ce qui n'est que trop ordinaire, l'épithete de *Pestilentielle*, qu'une terreur fanatique s'empare de tous les esprits.... Non seulement l'imagination échauffée se représente le danger réel qui en résulte; mais elle le grossit, en répétant toutes les fables qui ont été inventées à ce sujet.... Dès-lors on ne dit plus, prémunissez-vous contre ces

principes pernicieux, le moyen en eſt aiſé; mais le préjugé ſouffle de toute part que c'eſt un poiſon qui ſe répand dans l'air à des diſtances conſidérables, & qui ſeme la déſolation & le trépas dans tous les lieux où il ſe dépoſe.

Alors, aveuglé par l'effroi que ces préventions inſpirent, l'homme ne ſe croit en ſûreté nulle part; il ſe dépouille de tout ſentiment ſocial, l'égoïſme ſeul parle à ſon cœur, & le rend barbare, au point de le porter à rompre les liens les plus ſacrés, & de l'engager à ſacrifier à ſon propre ſalut tout ce qu'il a de plus cher.

Les malheureuſes victimes de ſon ignorance & de ſes ſoupçons ſont ſéparées de la ſociété par des cordons de troupes, ou bien arrachées à leurs habitations pour être ſequeſtrées dans des hôpitaux, en général auſſi mal-ſains que dégoûtants.

Qu'en réſulte-t-il? Telle eſt l'in-

fluence des paſſions violentes ſur notre conſtitution phyſique, que non ſeulement elles aggravent les ſymptomes de la maladie qui les excite, mais encore qu'elles en créent de nouveaux. Ceux-ci deviennent d'autant plus alarmants, qu'ils lui ſont étrangers, & qu'ils proviennent d'un dérangement dans le ſyſtême nerveux, effet conſtant de la crainte; les infortunés qu'épouvante la triſte perſpective d'une mort prochaine, privés quelquefois des ſecours & des conſolations que pourroient leur adreſſer le ſang ou l'amitié, ſouvent même abandonnés par les gens de l'art, ſuccombent bientôt ſous le poids de l'affreuſe complication des maux dont ils ſont la proie.

Bientôt la ſociété entiere devient la victime de cette terreur panique.... Une Ville, une Province eſt-elle ſoupçonnée d'infection, à peine la nouvelle s'en eſt-elle répandue que la conſterna-

tion devient générale.... Les maiſons n'ont plus d'habitants; les marchandiſes & les productions du pays deviennent ſuſpectes; on fuit cette malheureuſe région, les affaires languiſſent & les beſoins s'augmentent; en un mot, la défiance & la crainte ſaiſiſſent tous les cœurs, affectent tous les organes, & diſpoſent tous ceux qui en ſont atteints à périr de la premiere indiſpoſition qui les frappera.

Il n'eſt donc pas douteux que ſi la prudence nous ordonne de ne négliger aucune précaution pour éloigner les miaſmes infectieux & contagieux, & pour arrêter leurs ravages; il eſt cependant très-important pour la ſûreté publique que ces précautions ne ſoient jamais employées que dans la conviction la plus intime de l'exiſtence de ces principes; encore faut-il les adminiſtrer de maniere que la ſociété ſouffre le moins poſſible ou de leur inſuffiſance ou de leur abus.

Cette attention eſt indiſpenſable quoique très-rarement obſervée... C'eſt ce que prouve l'expérience de tous les jours. Combien, en effet, ne voit-on pas de perſonnes, appellées par état à veiller ſur la ſanté de leurs concitoyens, s'aveugler au point de leur dénoncer pour infectieuſes ou contagieuſes les maladies les plus ſimples, & qui tiennent aux cauſes les plus ordinaires? Cette erreur en reproduit une autre: ſéduit par ces rapports, le Magiſtrat, dont le devoir eſt de travailler ſans relâche à la ſûreté publique, & d'éloigner avec promptitude tout ce qui l'altere ou la menace, le Magiſtrat, dis-je, dans le deſſein d'arrêter le mal dans ſa ſource, prend des précautions qui en augmentent la violence, & qui ne ſauroient être que très-funeſtes lors même que la préſence des ces venins ſeroit de la derniere évidence.

Si l'on remonte à la ſource de ces

erreurs, on ne peut les trouver, à ce que je crois, que dans les idées vagues & confuſes que nous avons ſur les cauſes de ces maladies, & dans les opinions extravagantes que nous adoptons ſur la maniere dont elles ſe propagent. Comme le nombre & la nature de ces cauſes ne ſont pas déterminés, un vaſte champ s'ouvre aux conjectures... Chacun expoſe la ſienne.... Il y adapte les aſſertions qu'il juge néceſſaires pour étayer un ſyſteme favori, ou pour expliquer avec plus de ſuccès l'exiſtence d'une maladie: & comme les loix auxquelles les miaſmes qui produiſent les fievres infectieuſes & contagieuſes ſont ſujets, n'ont point encore été établies d'une maniere ſatisfaiſante; l'on met ſi peu de bornes aux précautions qu'on prend pour s'en garantir, que l'on mérite en quelque ſorte le reproche de ſacrifier le repos public à ſa propre réputation, &

d'augmenter l'alarme afin de mieux aſſortir le remede.

Les recherches qui ont été faites juſqu'ici pour découvrir la nature des principes infectieux & contagieux, ne fourniſſent aucune connoiſſance propre à remédier à ces inconvenients: mais notre peu de ſuccès par cette voie ne doit pas nous faire perdre l'eſpoir de parvenir inſenſiblement à remplir un but ſi ſalutaire.

Un très-grand nombre d'obſervations ont été faites ſur les effets de ces venins... Pluſieurs nous ont été tranſmiſes par des ſavans dignes de toute notre confiance; réuniſſons-les ces obſervations, notons les points ſur leſquels s'accordent ceux qui nous les donnent.... ce travail joint à notre propre expérience nous fournira un jour des regles infiniment précieuſes, ſoit pour vérifier la cauſe d'une maladie avant de la ranger dans la claſſe d'infectieuſes ou

contagieuſes, ſoit encore pour évaluer le dégré de ſoins que nous devons prendre pour nous préſerver de leur influence.

Une application aſſez conſtante à cette méthode, jointe à ma propre expérience, dans le traitement de la plupart des maladies de cette claſſe, m'ayant fourni quelques réflexions à ce ſujet, je me hâte, Meſſieurs, de les ſoumettre à vos lumieres. Je ſuis bien éloigné de me flatter qu'elles ſuffiront pour prévenir efficacement les malheurs dont j'ai eſſayé de vous faire le tableau; heureux ſi elles contribuent en quelque choſe à les rendre ſeulement moins frequents!

Il me paroît réſulter de la réunion des obſervations que j'ai raſſemblées ſur les fievres infectieuſes & contagieuſes, qu'on doit réduire à deux ſeulement les cauſes générales qui les produiſent. En effet, quand on diviſe ces

maladies en deux claſſes, c'eſt-à-dire, en intermitentes & en continues, il n'y a aucune de celles qui appartiennent à cette première claſſe qui ne puiſſe ſe rapporter au miaſme qu'on appelle *Marécageux*, tandis que celles qui compoſent la ſeconde doivent être attribuées à celui qu'on peut déſigner ſous le nom général de *miaſme humain.*

Le genre qu'adoptent ces Maladies peut varier quelquefois : il y a des preuves, qui paroiſſent inconteſtables, que le miaſme humain produit des fievres intermittentes ou bien des fievres remittentes où le caractere d'intermiſſion eſt dominant ; & que celles qui proviennent manifeſtement de l'action du miaſme marécageux approchent quelquefois plus de la continue que de l'intermittente : modifications qu'on peut attribuer au climat, à la ſaiſon ou au tempéramment particulier des ſujets affectés ; lorſqu'il s'agira donc de déter-

miner ſi un nombre quelconque de malades eſt attaqué de l'un ou l'autre de ces miaſmes, le genre ſeul de la fievre ne doit pas être regardé comme preuve de la nature de ſa cauſe, il faut que cette circonſtance ſoit accompagnée de quelques autres pour nous autoriſer à porter un jugement à peu près ſolide à cet égard.

Nous ſavons à ne pas en douter que l'action de la chaleur ſur une terre marécageuſe, ou même ſur une certaine quantité d'eau ſtagnante, quelle que ſoit la qualité du ſol où elle ſe trouve répandue, peut former le miaſme marécageux ; & il eſt aujourd'hui également inconteſtable que le miaſme humain doit s'engendrer par-tout où les émanations de pluſieurs hommes ſont enfermées, au point de ne pouvoir pas s'échapper librement dans l'athmoſphere : ſi donc des circonſtances ſi néceſſaires à la génération de ces miaſmes, ſe font

connoître ſur les lieux où une fievre quelconque attaque un certain nombre de perſonnes, elles appuient fortement la conjecture que ſon genre nous auroit fait naître d'abord ſur la nature de la cauſe qui l'auroit produite.

Quand il ſe déclare d'ailleurs dans le cours de ces maladies quelqu'un des ſymptomes qui paroiſſent leur être propres, ces conjectures déja fortes, acquierent un nouveau degré de certitude. Nous avons, à la vérité, quelques exemples de fievres ſoupconnées d'être infectieuſes ou contagieuſes, dont les accidents n'ont pas différés d'une maniére bien diſtincte de ceux qui accompagnent les fievres produites par une cauſe ordinaire; mais ces exemples ſont en très-petit nombre, & il eſt bien rare que l'un ou l'autre des accidents ſuivants ne paroiſſe dans les maladies qui doivent réellement leur origine aux cauſes dont il eſt ici queſtion.

On

On obſerve chez les malades atteints du miaſme marécageux, des vomiſſements violents, & un flux de ventre ſemblables au *cholera-morbus ;* ces évacuations ſont accompagnées ou ſuivies du hoquet, de ſueur froide, d'un pouls petit, & de la froideur aux extrémités. D'autrefois le flux de ventre prend un caractere dyſſentérique, le malade rend des matieres muqueuſes très-âcres & teintes de ſang, qui déterminent bientôt un *teneſme* très-difficile à appaiſer ; il n'eſt pas rare non plus de voir régner dans ces maladies un froid mortel, qui ne ſe diſſipe pas peu à peu comme dans les fievres intermittentes ordinaires, mais qui dure pendant tout le paroxyſme. Il arrive auſſi ſouvent que le malade tombe en ſyncope au moindre mouvement qu'il fait, ou bien qu'il eſt accablé d'une affection ſoporeuſe qui devient bientôt apoplexie mortelle, ſi on a le malheur

de ne pas la diſtinguer à temps du ſommeil naturel.

La couleur jaune des yeux & de la peau, le tremblement des mains, l'odeur ſinguliérement fétide, (1) la ſurdité,

---

(1) Une choſe digne de notre attention, parce qu'elle pourroit ſinguliérement contribuer à la connoiſſance de la nature intime des fievres produites par un miaſme contagieux; c'eſt que les perſonnes qui ſont attaquées de cette eſpece de fievre exhalent, preſque dès le commencement, une odeur ſpécifique qui ſert à faire diſtinguer le mal qui les affecte, de toutes les autres maladies aiguës. Le célebre Docteur *Lind*, compare cette odeur à celle que donne la paille en putréfaction; mais le haſard m'a procuré la découverte d'une matiere en putréfaction, dont l'odeur me ſemble infiniment plus analogue à l'odeur dont il s'agit ici.

Il y a un an que j'ordonnai de faire la ponction à un jeune homme attaqué d'une hydropiſie aſcite, produite par une tranſpiration arrêtée. La lymphe étoit preſque auſſi claire que le blanc d'œuf; j'ai ſoumis une partie de cette lymphe à des expériences par le feu, une autre à la putréfaction. Etant entré, quelques jours après, dans le lieu où j'avois dépoſé cette derniere, mon odorat fut frappé, à quelques nuances près, par cette même

les taches pétéchiales, la nature de l'évacuation produite par les véficatoires, (2) & quelquefois l'engorgement des glandes parotides ou inguinales indiquent en général l'action du miafme humain: & quant aux variétés de ce miafme,

odeur qu'exhalent les malades atteints de la fievre de prifon, de la petite vérole ; de l'efquinancie gangréneufe, enfin, de toutes les maladies produites par la contagion, fur-tout quand elles parviennent à leur plus haut période. Le fiege de ces maladies feroit-il donc dans les vaiffeaux lymphatiques, comme celui des fievres inflammatoires générales, eft dans les vaiffeaux fanguins? Cette conjecture me paroît fortifiée par la couleur jaune du blanc des yeux ; figne de la diffolution de la lymphe, qu'on remarque chez les malades attaqués de la fievre d'hôpital, & encore par les altérations que toutes les maladies contagieufes font difpofées à produire dans les glandes. Ce n'eft cependant que d'après un nombre fuffifant d'expériences & d'obfervations qu'il fera permis de prononcer là deffus.

(2) Cette fuppuration eft de fi mauvais caractere, qu'outre qu'elle eft décolorée & de mauvaife odeur, elle eft dans un tel état de diffolution, qu'elle perce à travers tous les linges & bandages dont on fe fert pour les panfements.

elles ſont caractériſées d'une maniere très-ſatisfaiſante & très-ſenſible, ſoit par la nature des éruptions qui paroiſſent dès les premiers jours de l'invaſion de celles qui compoſent l'ordre exanthematique, ſoit par la qualité des matieres fécales que rendent les perſonnes attaquées de la dyſſenterie, le ſeul genre de flux qui ſoit contagieux.

Ajoutons à ces indices que les fievres produites par l'un ou l'autre de ces miaſmes, ſont celles qui changent le plus promptement de type, qui réſiſtent le plus aux remedes les mieux appropriés, & où les rechûtes ſont les plus fréquentes; & nous aurons, je crois, un enſemble de preuves dont l'emploi circonſpect & judicieux nous mettra preſque toujours en état de reconnoître les cauſes des maladies infectieuſes & contagieuſes, & de garentir le public de ces craintes pernicieuſes que lui inſpirent ſi ſouvent les objets les

plus innocens, & les maladies les moins redoutables.

Quelque grande que ſoit la répugnance qu'un médecin prudent & éclairé aura toujours à prononcer que tels lieux ou tels malades ſont décidément infectés, lorſqu'il s'appercevra cependant qu'un certain nombre de perſonnes eſt attaqué d'une fievre accompagnée de plus ou moins de ces accidens, & qu'il aura découvert d'ailleurs, ſur les lieux où elle regne, les circonſtances néceſſaires à la génération de ces miaſmes ; c'eſt un de ſes devoirs les plus inviolables d'en faire ſa déclaration.

Mais il me paroît, Meſſieurs, que les ſuites de cette démarche ne feroient pas auſſi dangereuſes qu'elles ont coutume de l'être, ſi nous venions à bout d'éclairer le Magiſtrat & le public, au point que les moyens qu'on mettroit en uſage pour ſe préſerver de ces venins fuſſent plutôt conformes à ce

que nous apprennent l'obſervation & l'expérience, qu'aux impreſſions que font les fables que l'on débite ordinairement dans ces circonſtances.

Le public regarde communément les principes infectieux & contagieux comme autant de fléaux qui n'épargnent perſonne, & qui font tranſportés par l'air à des diſtances conſidérables de leur ſource.

C'eſt au marais Pontins, quoique à la diſtance de quinze lieues de Rome, que quelques médecins d'Italie attribuent l'inſalubrité de cette ville dans l'été.

Sorbait, profeſſeur à Vienne, a aſſuré que les miaſmes peſtilentiels, non ſeulement ſe diſperſoient dans l'air ſous la forme de globules vertes ou rouges, mais qu'ils s'élevoient encore dans cet élément à une hauteur ſuffiſante pour incommoder les hirondelles par leur odeur, à tel point qu'aucune n'oſeroit voler au deſſus de la ville pendant la durée

de l'épidémie. Au mois d'octobre il a vu tomber, ajoute-t-il, ces globules dans la ville de Vienne, où elles produisirent une chaleur si étouffante, que quoique sa tête fût hors de la fenêtre, il lui sembloit être dans un four chaud.

Le chirurgien *Schreiber* repéte la même observation, quant à ce qui concerne les oiseaux : mais au lieu des globules c'est un nuage pestiféré qu'il soutient avoir vu : « j'ai remarqué, » dit-il, un petit nuage suspendu au des- » sus d'un jeune homme qui venoit » de mourir avec un caxboncle. »

Forestus veut qu'une épidémie d'esquinancie qui régna dans la ville d'Alcmaar, ait été produite par des nuages infectés : tout le monde sait d'ailleurs, grace à l'usage qu'on en a fait à tout propos, son histoire de la baleine, qu'il affirme avoir communiqué une maladie infectieuse dans tout le pays voisin.

Cajus Brittanus rapporte auſſi une maladie épidémique qu'il lui plait d'appeller peſte, à un nuage qu'il a vu gouverner au gré du vent ; il a obſervé, pourſuit-il, que la peſte ſuivoit la direction de ce nuage. *Degner*, enfin, veut que la maiſon où quelqu'un meurt de la dyſſenterie ſoit comme un foyer qui darde des rayons d'infection dans toute la ville.

Si ces hiſtoires & tant d'autres plus ou moins exagerées, ſelon l'imagination de ceux qui ont jugé à propos de les débiter, étoient vraies ; ſi l'homme éloigné du ſiege d'infection étoit expoſé cependant à avaler un globule peſtiféré que le premier vent qui ſouffle lui apporte, ou à voir crever ſur ſa tête un de ces nuages infectés ; la terreur qui ſaiſit le public ſi-tôt qu'on eſt contraint de lui annoncer la préſence de ces principes, n'auroit rien d'étonnant : les précautions des Magiſtrats, qui ten-

dent à facrifier une portion de la fociété pour la confervation de l'autre, quelque effroyables qu'elles foient, ne feroit pas fi blâmables.

Mais fi, loin d'ajouter une foi implicite à des affertions fi peu vraiffemblables, nous donnions une attention convenable au témoignage de ces Auteurs qui ont le mieux mérité le titre auffi précieux que rare d'*obfervateurs*, & que nous comparions ces témoignages avec les expériences que chacun de nous peut faire fur les venins avec lefquels nous ofons nous familiarifer, nous retirerions, à ce que je crois, de ce travail des éclairciffements capables de combattre, de déraciner même de l'efprit du public une doctrine d'autant plus dangereufe que c'eft à elle que nous devons attribuer prefque tous les malheurs dont je vous ai déja parlé.

L'étendue prefcrite aux difcours qui doivent être prononcés dans cette affem-

blée ne permet pas de multiplier les preuves : auſſi me bornerai-je pour le préſent à citer quelques obſervations relatives à chacun des miaſmes dont je viens de parler : j'eſpere cependant que quoique en petit nombre, elles atteindront au but que je me propoſe.

Miaſme Marécageux.

Dans une deſcription que *Lanciſi* nous donne d'une fievre épidémique, cauſée par le miaſme marécageux, il nous aſſure que la ſphere d'activité de ce principe étoit limitée au point qu'il n'y eut en général de perſonnes attaquées que celles qui habitoient les maiſons voiſines des marais.

Ramazzini fait la même remarque à l'occaſion de la fievre épidémique marécageuſe qui regna dans le Modenois en 1640. Elle n'exerca, dit-il, ſes ravages que dans les lieux bas, & dans les en-

droits où les eaux avoient séjourné.

Au sujet d'une épidémie occasionnée en Zélande par le miasme marécageux, le Docteur Pringle observe que « l'escadre du commodore Mitchell qui » mouilla toujours dans le canal entre » les isles de Beveland & Walcheren, » où régnoit cette maladie, n'en fut » cependant pas attaquée ; au contraire, » dit cet auteur, au milieu de tant de » malades, elle ne cessa de jouir d'une » parfaite santé ; ce qui prouve, ajoute-» t-il, que l'air humide & putride des » marais étoit dispersé ou corrigé avant » que de parvenir à cette escadre. »

On lit dans un autre endroit de son ouvrage, que la santé dont jouissoit un régiment cantonné à Helvoirt, à demi lieue des inondations, est une preuve qu'on peut impunément approcher les marais de près.

Mais l'observation suivante prescrit des bornes bien plus étroites encore à

ce miaſme. « Près d'Eyndhoven il y
» avoit, dit le même auteur, deux vil-
» lages nommés Lind & Zelſt, élevés
» l'un de 10 pieds, l'autre de 14 au deſſus
» de la ſurface de l'inondation : c'étoit
» une choſe bien digne de remarquer,
» que la ſanté des troupes y fut de
» beaucoup meilleure qu'en nulle autre
» des places où elles étoient cantonnées. »

Le Miaſme Humain.

Si la ſphere d'activité de ce miaſme qui produit la fievre d'hôpital, de priſon, de camp, de vaiſſeau, de ville aſſiegée, ou de tout autre endroit enfin, où un certain nombre de perſonnes eſt enfermé pendant long-temps, ſi, dis-je, la ſphere d'activité du miaſme humain, principe auſſi contagieux, & ſouvent auſſi délétaire que celui de la peſte, n'étoit pas très-bornée; comment ſe pourroit-il que la fievre qui en réſulte ne ſe dé-

clarât pas plus fouvent, fur-tout dans les grandes villes? Comment ceux qui logent dans des maifons dont les portes & les fenêtres s'ouvrent fur les prifons & fur les hôpitaux des ports de mer, lieux qui renferment fi fouvent ce genre d'infection; comment les autres prifonniers & les malades non infectés, qui vivent fous le même toit & dans les appartements contigus à ceux des infectés; comment tout ce monde échappoit-il à l'influence d'un venin fi fubtil? C'eft qu'effectivement l'action de ce miafme eft refferrée autour des corps qui le fourniffent. En voici des exemples affez frappants.

La contagion terrible qui fut communiquée en 1577, par les prifonniers d'Oxford, à quelques perfonnes du grand nombre de celles qui affifterent à leur procès, ne fe répandit pas dans l'air libre pour s'introduire dans les maifons de ceux qui occupoient le voifinage des

prisons ; mais ce qui est plus remarquables, c'est que quand on les plaça dans l'enceinte de la barre ; l'infection n'alla pas jusqu'au peuple qui étoit à une certaine distance : il n'y eut d'infectés, à ce qu'il paroît, que le juge, les avocats, les procureurs & quelques autres personnes que leur office ou le hasard avoient placés près d'eux ; plusieurs en périrent ; & communiquerent cette fievre, dans leurs différents quartiers, à ceux qui eurent le malheur de les fréquenter.

Tant que les prisonniers à qui l'on fit le procès à l'*Old-Bailey* en 1750, demeurerent enfermés dans la prison de *New-gate*, ou même dans des appartements très-étroits, dont il est à remarquer que les portes s'ouvroient dans la salle d'audience, il y avoit toujours une grande affluence de monde, ces malheureux ne communiquerent à personne la maladie dont ils étoient atteints;

mais lorſqu'on les eut introduits dans cette ſalle, dont l'étendue eſt d'environ 30 pieds quarrés, les ſix juges, deux ou trois avocats, un officier de la cour, pluſieurs membres du juré de Middleſex, & quelques aſſiſtants, tous au nombre de 40, reçurent une infection qui fut ſuivi de la mort de pluſieurs d'entr'eux.

L'ouvrage du celebre Lind, médecin de l'hôpital royal de Haſlar près de Portſmouth, prouve en mille manieres que cette maladie ne peut ſe prendre que par le contact, ou tout au plus par la grande proximité tant des perſonnes que des choſes infecteés. Qu'elle ſe ſoit, en effet, déclarée dans ſon hôpital ou ailleurs, il ſuit évidemment des faits qu'il rapporte, qu'elle ne peut ſe communiquer que par l'introduction d'un corps contagieux parmi les ſains..... Mais ce qui démontre invinciblement combien eſt borné ce genre d'infection, c'eſt le ſuccès des moyens preſcrits par

les réglements du même hôpital, pour l'écarter, ou pour en arrêter les progrès: il consiste à séparer, sans délai, les sains des infectés, en plaçant ceux-ci dans des rangs particuliers, avec défense d'y laisser entrer quiconque n'y est pas obligé par son état; non seulement cette précaution qu'accompagne toujours une grande propreté, met à l'abri de tout péril ceux qui se trouvent hors des rangs dont nous parlons; mais il est très-rare que les personnes qui y entrent fréquemment, ou les gardes même, soient surprises, à moins qu'elles n'y donnent lieu par quelque imprudence comme celle, par exemple, qui suit.

« Au mois d'avril, trois mois, c'est-
» à-dire, après que la fievre eut entié-
» rement cessé, deux gardes, qui lo-
» geoient ensemble dans une même
» chambre, en furent attaquées, & de-
» vinrent jaunes; l'une mourut, l'autre
» échappa; après avoir bien cherché
d'où

» d'où pourroit provenir la caufe de » leur maladie, nous découvrîmes » qu'elles s'étoient approprié quelques » habits & chemifes appartenant à » l'équipage infecté du vaiffeau le *North-* » *America*, & qu'elles les avoient cachés » fous leur lit; nous fimes brûler ces » hardes. (1)

Je ne faurois mieux terminer cet article que par le paffage fuivant, tiré de l'ouvrage de cet habile praticien, & qui explique fon fentiment fur la fphere d'activité des miafmes contagieux. « Je me fuis fervi, dit-il, des » mots d'infection & de contagion, » non dans un fens limité, mais pour » qu'on les entende de toutes les fievres, » de quelque genre que ce foit, qui » font communiquées par un homme » à un autre, *en s'approchant de très-*

(1) Two Papers on fevers and infection by James Lind, M. D. *pag.* 74.

» *près* du malade, ou des substances
» imbues des particules au moyens des
» quelles une fievre peut être propa-
» gée. » (1)

Variétés du Miasme Humain.

Le Pestilentiel.

Le Docteur Mac-Kenzie, qui a exercé la médecine pendant l'espace de 30 ans, à Smyrne & à Constantinople, s'exprime en ces termes, au sujet de la sphere d'activité du miasme pestilentiel. « La peste, dit-il, se commu-
» nique d'un corps infecté à un corps
» sain, par le contact... Plus ce contact
» est réitéré & proche, plus grand est
» le danger de la communication.....
» L'air n'est jamais la cause de la peste,
» qu'autant qu'il transporte les parti-
» cules vénéneuses d'un corps à un

(1) *Ibidem*, pag. 56.

» autre : en général, toute perſonne
» attaquée de la peſte eſt environnée
» d'une athmoſphere contagieuſe, tan-
» dis que l'air, qui eſt au delà, n'eſt
» chargé d'aucune exhalaiſon dange-
» reuſe; cela eſt ſi vrai, que je n'ai
» jamais craint d'entrer dans une mai-
» ſon où étoit la peſte, pourvu que le
» malade gardât la chambre. »

L'air d'Andrinople (écrit Lady Wortley Mountague) non plus que celui des autres grandes villes de l'empire Ottoman, n'eſt jamais infecté de la peſte; & il ſeroit auſſi facile de la déraciner de ce pays que de l'Italie & de la France.

Le révérend Thomas Dawes, aumônier du comptoir Anglois établi à Alep, nous fait le récit ſuivant d'une épidemie de la peſte qui régna dans cette ville en 1761 & 1762, & qui enleva 30, 000 perſonnes.

Dans les mois de juillet & d'août de ces deux années les enterrements mon-

toient juſqu'au nombre de 300 par jour ; j'avois les oreilles ſans ceſſe aſſaillies du chant des hommes qui formoient le convoi & des cris perçans des femmes qui pleuroient les morts : cependant, malgré cette grande mortalité ; quoique, ainſi que les orientaux, nous couchaſſions conſtamment ſur les toits durant les mois de chaleur ; quoique dans le cours de ces deux années la peſte ſe fût déclarée deux fois dans les deux maiſons attenantes à celle où je demeurois ; quoique dans l'une de ces maiſons il fût mort, après deux jours de maladie, un moine Franciſcain, dont le lit n'étoit éloigné du mien que de ſix verges, & n'en étoit ſéparé que par un mur haut de ſix pieds ; enfin, quoique pluſieurs négocians Anglois euſſent eu le courage de ſortir, pour leurs affaires, quand la premiere violence du mal fut paſſée, le conſul & tous les autres ſujets de ſa majeſté Britannique échaperent à l'infec-

tion, & il ne mourut, dans les deux ans, que quatre ou cinq Européens des autres nations.

M. Guys, après nous avoir donné ſur l'activité du miaſme peſtilentiel, une opinion conforme aux faits que je viens de rapporter, nous déclare que, raſſuré par un de ſes amis ſur la crainte qu'il avoit auparavant, que l'air ne fût infecté, il alloit ſouvent avec lui dans les cimetieres, pour compter le ſoir les foſſes qu'on avoit creuſées pendant le jour.

Miaſme Variolique.

S'IL ne réſulte pas des dernieres obſervations du ſavant docteur Paulet, que le contact ſoit abſolument néceſſaire à la propagation de la petite-vérole, nous devons, ſans contredit, en conclure au moins que la ſphere d'activité du miaſme variolique eſt très-limité; en effet plus on y regardera de-

près, plus on ſera convaincu que quelque dangereuſe que puiſſe être cette maladie, on ne court aucun riſque de la contracter, pourvu qu'on ſe tienne à une très-petite diſtance des perſonnes qui en ſont atteintes, ou des choſes qu'elles ont touchées.

Dans la vue de jeter quelques lumieres ſur cet objet intéreſſant, j'ai fait pluſieurs expériences avec la matiere de la petite-vérole, & avec celle de la rougeole: toutes m'ont conſtamment fourni le réſultat ſuivant, & le fourniront, j'oſe le promettre, à quiconque voudra les répéter.

Il ſe préſentoit dans une maiſon que j'avois établi hors de cette ville, pour l'inoculation, des perſonnes qui fauſſement perſuadées qu'une petite-vérole, produite par une bonne eſpece de cette maladie, doit lui reſſembler à tous égards, amenoient avec elles leurs enfants, dans le deſſein de la leur faire

prendre par une communication avec les inoculés.

Après bien des efforts inutiles, pour les convaincre du contraire, voyant qu'on rejettoit les offres que je faisois d'inoculer ces enfants, ne doutant pas d'ailleurs que malgré mes raisons & mon expresse défense, on saisît tôt ou tard une occasion moins favorable peut-être, je leur fis subir la préparation convenable, & les soumit aux expériences suivantes.

J'imbibai de matiere variolique un gros paquet de coton, que je déposai au milieu d'une table ovale, dont le moindre diametre étoit de trois pieds; je rangeai ensuite autour six enfants, trois de chaque côté de la table, en sorte qu'il n'y avoit guere qu'un pied & demi de distance de chacun d'eux au coton infecté. Cette expérience se faisoit tantôt à l'air libre, tantôt dans la maison; j'avois soin de renouveller de deux en

deux jours la matiere & la ſubſtance qui en étoit chargée : je me ſervis alternativement du venin pris des inoculés, & de ceux qui étoient attaqués de la petite-vérole naturelle ; & j'en impregnois abondamment des pélotons de coton, de fil, de laine & de ſoie. Cette opération répétée pendant huit jours, le matin, à midi & le ſoir, à une heure par ſéance ne produiſit pas le moindre effet.

Je renvoyai alors les enfants, en recommandant aux parents de m'appeller au cas qu'une maladie quelconque ſe déclarât, & de les ramener au bout de quinze jours, quand même il n'y auroit aucune altération dans leur ſanté...... J'atteſte que non ſeulement juſqu'à l'expiration de ce terme, mais encore pendant pluſieurs mois que j'eus ſoin de les viſiter de temps en temps, ils jouirent tous d'une parfaite ſanté. Ce ne fut qu'environ neuf mois après que

quatre d'entr'eux prirent une petite-vérole très-bénigne, dont ils guérirent.

Ayant conclu de cette expérience, que les ſujets n'avoient pu échapper à l'infection que parce qu'il manquoit à la matiere variolique ce reſſort & ce plus grand degré d'énergie qu'elle a, peut-être, au ſortir immédiat du corps humain, je fis aſſeoir une perſonne attaquée de la fievre éruptive d'une petite-vérole, procurée par inoculation .... à la diſtance d'environ un pied & demi du malade, je plaçai quatre enfants préparés; chaque expoſition dura une heure, & fut répétée pendant quinze jours, à compter du début de la fievre, juſqu'à l'entiere deſſication des puſtules : pas un des quatre n'en reçut la plus légere atteinte. Deux mois après j'inoculai trois de ces enfants, & ils prirent une petite-vérole d'une très-belle eſpece, dont ils guérirent ſans difficulté.

Des expériences ſemblables, faites

avec le ſang & avec la matiere glaireuſe qui découle des yeux & du nez des perſonnes attaquées de la rougeole, ont toujours fourni le même réſultat.

Miaſme de l'Eſquinancie gangréneuſe.

CETTE maladie contagieuſe, ſi bien connue aujourd'hui à Londres & à Paris, où elle fit d'abord tant de ravages, a donné lieu à quantité d'obſervations, dont les meilleures nous apprennent que ſon pouvoir de nuire eſt très-borné, & que pour la prendre il faut preſque l'aller chercher auprès des corps ou des ſubſtances imprégnées de ces miaſmes.

Quiconque a lu l'ouvrage du docteur Guillaume Grant, ſur la nature & le traitement des fievres, a dû y voir que toutes les fois que ce Médecin fait mention de la maniere dont ſes malades avoient pris l'eſquinancie gangré-

neuſe, il montre, ſans avoir peut-être l'intention de le prouver, qu'elle ne ſe communique que par le contact, ou une très-grande proximité avec les corps qui en ſont infectés.

La fille, par exemple, de M. Daniel Grant, de la Jamaïque, prit cette maladie dans ſa penſion; entr'autres ſymptomes, elle eut le nez bouché; il en découloit une glaire ichoreuſe, ſon tendre pere ſuça le nez de cet enfant; cette maladie l'atteignit deux jours après, & il n'en échappa qu'avec la plus grande difficulté.

Madame G., à peine remiſe d'une couche laborieuſe, prit cette maladie, d'une amie qu'elle viſita; dans l'eſpace de vingt-quatre heures elle fut réduite à l'extrémité, & mourut le troiſieme jour, malgré tous les ſoins qu'on put prendre pour ſa guériſon.

Miaſme dyſſentérique.

Il eſt reçu par tous ceux qui ont écrit ſur la dyſſenterie, qu'elle ne ſe communique que par l'odeur de la matiere des perſonnes qui en ſont attaquées, ou par l'uſage des vaſes où elles ſe ſont vuidées, ou bien par une nourrice à ſon nourriſſon : or, il eſt évident que dans tous ces cas, il faut une très-grande proximité avec les corps, ou les ſubſtances chargées des miaſmes dyſſentériques.

Le docteur Pringle ſemble avoir reconnu la néceſſité de cette circonſtance, lorſque, pour prévenir la propagation de la dyſſenterie parmi les troupes, il recommande, « de mettre à une amende » légere, mais ſévérement exigée, » quiconque ſe vuidera aux environs » du camp, ou dans tout autre en- » droit que les latrines; de plus, dit-il,

» dès le milieu de Juillet ou dès le mo-
» ment qu'une dyſſenterie épidémique
» paroîtra, qu'on faſſe des latrines plus
» profondes qu'à l'ordinaire, & qu'on y
» jette une couche de terre chaque jour,
» juſqu'à ce qu'étant remplies, on les
» comble tout-à-fait, & on en creuſera
» d'autres. » [1] Le docteur Pringle auroit mieux fait, ſans doute, de faire combler ces latrines, qui devoient toujours être très-profondes, avant qu'elles fuſſent remplies tout-à-fait : j'ai les plus fortes raiſons pour croire, que ſi l'on fermoit ces foſſes lorſqu'elles ſont remplies à quatre pieds, à peu près de la ſurface, une épidemie de la dyſſenterie deviendroit auſſi rare dans les camps, qu'elle l'eſt dans les Villes.

Au reſte, on peut voir dans les excellents réglements de l'hôpital de

(1) *Voyez* Obſervations on the Diſeaſes of the army by John Pringle, M. D. *pag.* 101.

Haſlar, que lorſque quelqu'un s'y trouvoit attaqué de la dyſſenterie, le principal moyen d'en préſerver les autres, étoit de l'éloigner lui-même le plus qu'il étoit poſſible, & qu'on ne croyoit néceſſaire de conſacrer à cette maladie un rang particulier que quand elle devenoit prédominante.........

Il réſulte évidemment, de chacun de ces articles, que l'infection & la contagion, loin d'être ce qu'on les croit généralement, ne doivent être enviſagées que comme un mal local, reſſerré dans des bornes ſi étroites, qu'il ne peut ſe propager, tant qu'on évitera le contact ou l'approche des corps & des ſubſtances imprégnées de ces miaſmes.

Oſerai-je aller plus loin, & haſarder une conjecture plus propre encore à diſſiper les craintes que nous avoit inſpirées le préjugé? Ne ſe pourroit-il point que l'activité de toute eſpece de miaſme dépendît des mêmes conditions

que celle de la matiere variolique? L'analogie qui exiſte, à bien des égards, entre ces différents principes de deſtruction, nous porte à le ſoupçonner. En attendant que des recherches ultérieures aient fixé ce que nous en devons croire, voici ce qu'on peut affirmer au ſujet de la petite-vérole.

Qu'on applique la matiere variolique ſur les parties extérieures de tel nombre de perſonnes qu'on voudra, & qu'on n'empêche point l'action de l'air ſur ces parties; quelque virulent que ſoit le venin, l'infection n'aura pas lieu; mais ſi on dépoſe cette matiere dans la plus légere piquure qu'on puiſſe faire ſur la peau, elle produira ſon effet malgré le tempérament & l'âge, pourvu qu'on n'ait pas eu cette maladie auparavant.

Pour que le réſultat de cette expérience ſoit toujours le même, il faut employer une matiere priſe pendant les

premiers jours de l'éruption; car il eſt de fait, qu'à meſure que la petite-vérole s'avance, le pus perd de ſon activité, au point que ſur les derniers jours elle eſt preſque anéantie. [1] L'on doit encore avoir ſoin de ne pas garder la matiere trop long-temps avant que de s'en ſervir, ni de l'expoſer beaucoup à l'air, le plus grand deſtructeur de tous les miaſmes quelconque; ſans ces précautions, quelque active qu'elle ait été, elle perdra toute ſa qualité vénéneuſe.

Maintenant, s'il étoit vrai, comme pluſieurs exemples nous portent aſſez à le croire, [2] que l'action des miaſmes

(1) Celui qui voudra s'aſſurer de cette vérité intéreſſante, n'a qu'à inoculer avec la même matiere ſix ſujets, laiſſant une intervalle de ſix jours entre chaque opération; il verra que l'inflammation, qui caractériſe l'infection, ſera de plus en plus légere, à meſure que la matiere vieillit; & il y a la plus grande apparence qu'elle ne retiendra pas la force néceſſaire pour communiquer la maladie au dernier inoculé.

(2) Il n'y a guere d'épidémie des maladies contagieuſes qui regnent dans notre partie du monde,

contagieux en général, fût assujettie aux mêmes loix que celle du miasme variolique, il seroit indubitable que le contact ne suffiroit point pour la communication, quand même il se feroit au moment que le corps infecté fourniroit la matiere la plus active; il faudroit de

---

qui ne fournisse des exemples de personnes, qui non seulement sont entrées dans les lieux infectés, mais qui se sont approchées de très-près, & qui ont même touché les corps qui étoient la source de la contagion, sans en avoir reçu la moindre influence: & ce n'est pas à ces maladies seules qu'on échappe ainsi; il seroit facile de citer plusieurs cas où l'on s'est exposé au contact avec les pestiférés, avec impunité. Je me contenterai de rappeller le fait suivant comme très-récent, & connu de tout le monde.

« Le Portier du Baron de Herbert, Internonce » de la Cour de Vienne, fut attaqué de la peste » qui régna à Constantinople dans l'année 1780, » & il en mourut; plusieurs personnes ayant eu » communication avec ce pestiféré, M. l'Internonce » a jugé nécessaire de se retirer avec sa famille, » & de placer séparément, dans une autre maison, » les personnes qui avoient communiqué plus que » les autres avec le malade; l'accident n'a pas eu » de suite. »

plus, que le miaſme fût dépoſé dans un endroit du corps, où, peut-être, la chaleur, le repos & l'humidité ne contribueroient pas peu à ſon développement.

Mais cette dépoſition n'étant que ſimplement probable, la probabilité qu'on prendra une maladie contagieuſe, en touchant une perſonne qui en eſt attaquée, ne peut être que très-légere; ainſi le danger qu'on court par le contact ſera proportionné au nombre de fois qu'on s'y expoſe.

Des conſéquences de cette nature, déduites de l'obſervation, & appuyées par des expériences ſi faciles à vérifier, me paroiſſent très-propres à nous indiquer, contre les maladies infectieuſes ou contagieuſes, des précautions très-efficaces, & bien moins alarmantes que celles qu'on emploie juſqu'ici.

Nous voyons, en effet, qu'il ſuffit d'une petite diſtance d'un lieu infecté

du miaſme marécageux, pour nous garantir de ſon action; & qu'une très-grande proximité, que le contact même des corps contagieux n'eſt dangereux qu'autant qu'on a l'imprudence de s'y expoſer trop ſouvent.

Toutes les fois donc que l'exiſtence d'un marais eſt utile, ou que de grands obſtacles s'oppoſent à ſon deſſéchement, attachons-nous à faire ſentir à ceux qui habitent auprès, la néceſſité de s'en éloigner, au moins pendant les mois de chaleurs; & prouvons aux perſonnes qui en ſont à une diſtance raiſonnable, que cette circonſtance ſuffit pour diſſiper toutes leurs craintes.

Au lieu de ſe ſervir des voies de rigueur, qui ne manquent jamais de donner lieu à un éclat pernicieux, pour ſéparer de la ſociété ceux qui ont le malheur d'être atteints d'un miaſme humain, qu'on les place dans des appartements bien aérés & peu meu-

blés, afin qu'on puiſſe, ſans une grande perte, détruire les meubles dont ils ſe ſont ſervis ; précaution indiſpenſable, quand la maladie eſt du genre de celles qui ne ſont meurtrieres que quand la crainte nous empêche de porter aux malheureux, qui en ſont attaqués, les ſoins néceſſaires.

Qu'on recommande à ceux auxquels ſont confiés ces malades, de ne pas craindre de leur adminiſtrer tous les ſecours, tant moraux que phyſiques, qu'exige leur état : qu'on leur perſuade bien qu'ils ne courent aucun riſque quelconque, pourvu qu'ils aient la prudence de ne pas approcher trop ſouvent les malades, & ſur-tout d'éviter autant qu'il ſera poſſible de les toucher.

Qu'on engage ceux qui ne ſont pas obligés, par état, à fréquenter les malades, à ſuſpendre, ou à diminuer au moins le nombre de leurs viſites, juſqu'à entiere guériſon, & qu'on donne

aux gardes-malades les inſtructions convenables à ce ſujet.

Enfin, la maladie finie, qu'on mette en uſage les moyens qui nous ſont le plus recommandés, pour purifier les appartements où elle a régné. (1)

Des précautions ſi ſimples, ſi faciles à prendre, & auſſi conformes au vœu de l'humanité qu'aux obſervations des Auteurs les plus reſpectables, diſſiperont la crainte, arrêteront les progrès des fievres infectieuſes & contagieuſes, & conſerveront à la ſociété un ſi grand nombre de ceux qui en ſeront attaqués, qu'ils dédommageront, peut-

(1) Les différentes expériences que j'ai faites pour détruire les miaſmes infectieux & contagieux, ainſi que leurs réſultats, ſeront décrites dans une Diſſertation ſur la Topographie médicale de la ville de Lyon, & la fievre rémittente putride à laquelle les habitants de cette grande Ville ſont ſujets tous les étés. Je me propoſe de faire imprimer dans peu cette Diſſertation.

être, à la longue, de la perte de ceux qui ont été la victime de nos opinions absurdes.





DISSERTATION

Où l'on démontre qu'il ne peut résulter aucun danger de l'usage où l'on est d'enterrer les morts dans les Eglises & dans l'enceinte des Villes.

Crede mihi, vanos res habet illa metus.

MESSIEURS,

QUE le regne d'une coutume utile date de plusieurs siecles, & s'étende sur bien des climats, ce n'est certainement pas là ce qui la distingue d'un abus. On sait que les usages les plus pernicieux ont souvent usurpé ce dou-

ble privilege ; auſſi, ne parlerons-nous ici ni de l'ancienneté de celui qu'on voudroit proſcrire, ni de ſon adoption dans preſque tout le monde chrétien. Lorſqu'il ne s'agit, comme dans la queſtion actuelle, que de fixer, entre pluſieurs cauſes propoſées, celle d'où découle un effet qu'on a ſous les yeux, & qu'il y a équilibre d'opinions contraires ; ce n'eſt pas aux raiſonnements qui ne ſont quelquefois que des ſophiſmes, c'eſt aux faits qui ne mentent jamais à emporter la balance. L'incertitude eſt alors bientôt diſſipée par des recherches laborieuſes, & par une attention ſévere : ces deux moyens ſuffiſent, mais ils ſont indiſpenſables.

Soit ignorance ou obſtination de la part du peuple, ſoit défaut de bonne volonté de la part des dépoſitaires du pouvoir, ſoit enfin qu'il ait fallu céder à des obſtacles plus inſurmontables encore, & d'un tout autre genre, il n'eſt en général

que trop vrai [1] qu'on a vu des abus énormes exercer une longue tyrannie sur les empires les mieux policés; au sein même de la philosophie, dont notre siecle s'honore, il seroit facile d'en trouver de nombreux exemples; mais ce qui est inoui, c'est qu'un abus qui produit des maux physiques sans cesse renaissants, n'ait causé qu'une douleur muette, & qu'on l'ait supporté long-temps sans s'en appercevoir.

Quoi qu'on en dise, toutes les fois que de tels abus existent, le vulgaire impatient murmure, l'homme instruit éclate, & l'histoire des effets nuisibles qui en sont résultés ne parviennent à la postérité qu'avec les clameurs de toute espece, qui les ont accompagnés.

Il sembleroit donc qu'un moyen assez sûr pour distinguer si un ancien usage

(1) Lisez le commencement du Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer les morts dans les Eglises & dans l'enceinte des Villes, par M. Maret.

dont les conféquences font toutes phy-fiques, eft utile ou s'il ne l'eft pas, feroit d'interroger la voix publique; fon témoignage en ce genre eft d'autant moins fufpect, qu'elle attaque tous les maux, & ne célebre que les grands biens; fi elle fe tait, ce n'eft donc que parce qu'elle n'a rien à blamer, que parce que dans les ufages fur lefquels elle garde le filence, rien, en effet, ne mérite fa cenfure.

Jufqu'à l'époque où la premiere voix s'éleva contre l'ufage d'enterrer dans les Eglifes & dans l'enceinte des Villes, on ne l'avoit entendu blâmer par aucun de ces hommes célebres, que leurs talents, en rendant leurs noms chers à tous les peuples, ont immortalifés dans les faftes de la médecine; cependant fi, comme on le fuppofe, cet ufage étoit, par fa nature, la fource de tant de défaftres effrayants, ne feroit-ce que d'aujourd'hui qu'il fe feroit montré tel? &

ces zélés patriotes, qui avoient l'œil ouvert ſur tous le maux publics, auroient-ils manqué d'éclairer l'autorité ſur un objet de cette importance ? N'eſt-ce pas ſur-tout dans ces occaſions que le ſilence doit être pris pour une véritable approbation ? Et quel homme ſage ne penſera pas qu'il faut les plus puiſſants motifs pour oſer faire, à tout ce que dix ſiecles ont produits de gens éclairés, le reproche de ne l'avoir pas rompu ?

L'excès du zele mene aiſément à l'erreur : à force de n'enviſager que ſon but, un indiſcret écrivain néglige tout le reſte ; il paſſe rapidement pardeſſus mille objets, dont la connoiſſance l'auroit promptement arrêté. Ce n'eſt, dit-on, que la vérité qu'on cherche : on fait très-bien ſans doute ; mais il ne faudroit pas oublier que l'empreſſement avec lequel on la pourſuit fait ſouvent qu'on paſſe à côté d'elle ſans la reconnoître.

C'eſt exactement ce qui eſt arrivé de nos jours à quelques hommes à ſyſtêmes, qui ont été probablement ſéduits par le flatteur eſpoir d'atteindre au nom de bienfaicteur de l'humanité ; ſans leur fol enthouſiaſme ils auroient ſenti qu'il pouvoit être téméraire d'attaquer un uſage reſpecté par tous les ſavants qui les avoient précédés ; au lieu de ſemer imprudemment de vaines frayeurs dans l'eſprit du peuple, ils auroient étudié de ſens froid les propriétés des exhalaiſons qui occupent les tombeaux & les lieux conſacrés aux ſépultures, & le flambeau de l'expérience à la main, ils auroient vu que l'effet de ces matieres ſe bornoit uniquement à produire quelques accidents très-faciles à prévenir.

La lenteur d'une marche auſſi meſurée, s'allioit mal avec la précipitation qui les pouſſoit à produire quelque choſe d'extraordinaire : auſſi, qu'ont-ils

fait ? Ils ont condamné d'abord, de leur autorité privée, l'usage d'enterrer dans les Eglises & dans les Villes ; ils ont hautement accusé cet usage d'être la cause des maladies contagieuses les plus funestes ; ils ont établi la vraisemblance de cette accusation sur des faits ramassés sans choix, dont la masse éblouit, à la vérité, le jugement du lecteur ; mais, qui, vus de près, & un à un, ne font rien en faveur de leur cause ; ils ont cité l'exemple de quelques nations, dont ils paroissent ignorer les motifs, pour nous déterminer à suivre une méthode nouvelle ; & ce qui est encore plus déplorable, ils ont eu l'art d'envelopper leur systême de raisons si spécieuses, qu'elles ont surpris la crédulité des hommes les moins faits pour en être dupes.

Seroit-il donc bien vrai qu'un usage pratiqué parmi nous depuis tant de siecles fût aussi pernicieux qu'on nous le re-

preſente ? ou plutôt les obſervations qu'on nous offre ne feroient-elles pas étrangéres à l'opinon qu'on s'efforce d'établir ? & s'il en eſt quelques-unes qui s'y rapportent, ne feroient-elles pas ou tronquées, ou préparées de maniere qu'elles ne dévoilent que ce qu'exige l'intérêt du ſyſtême qu'on veut accréditer ?

Je ne ſaurois en ce moment examiner tout ce qui a été écrit ſur cette matiere : un pareil travail feroit même parfaitement inutile ; je me bornerai à analyſer le plus fidelement que je pourrai le mémoire du docteur Maret, [1] ouvrage auquel on accorde généralement le mérite de renfermer tout ce que divers écrivains modernes ont jugé à propos d'avancer contre l'uſage d'enterrer dans les Egliſes & dans l'enceinte des Villes.

---

(1) Mémoire ſur l'uſage où l'on eſt d'enterrer, &c.

Je pafferai d'abord pardeffus les feize premiers articles : l'Auteur ne fait qu'y répéter quelques principes qui regardent tant les qualités de l'air que fon action fur le corps humain, principes pofés depuis très - long - temps, [1] & dont l'admiffion & la réfutation importent auffi peu l'une que l'autre à la vérité dont la découverte nous intéreffe. Commencons donc par l'article dix-fept.

Comme il n'eft queftion, dans ce Mémoire, que d'apprécier les effets des fépultures, on fe bornera à l'examen de l'action des exhalaifons fournies par les fubftances animales. Elles font en général fi pernicieufes, que l'haleine, la tranfpiration, & les excrétions des animaux vivants fuffifent pour vicier l'air; mais les émanations des fubftances animales

---

(1) *Voyez* la Differtation fur les effets de l'air fur le corps humain, par M. de Sauvages.

décompoſées par la putréfaction, ſont celles qui l'alterent d'une maniere plus funeſte : tantôt elles enlevent à l'air ſon élaſticité, & de leur mélange réſulte une maſſe d'une denſité ſuffocante ; tantôt elles ſont contracter à ce fluide par leur adhérence à ſes molécules, & par leur âcreté, une acrimonie peſtilentielle qu'il communique à nos humeurs. [1]

Obſervons avant tout que ces mots *ſubſtances animales*, employés ſeuls comme on le voit dans le premier paſſage de cet article, embraſſent deux genres de cauſes tout-à-fait différentes, dont l'une eſt produite par les ſubſtances animales *vivantes*, l'autre par les ſubſtances animales putrides ou cadavéreuſes : celles-ci ont une liaiſon néceſſaire avec les effets des ſépultures, celles-là n'y ont pas le moindre rapport;

(1) Mémoire ſur l'uſage où l'on eſt d'enterrer, &c. *pag. 12, art. XVII.*

il étoit indiſpenſable de parler des unes ; il n'y avoit pas le mot à dire des autres ; quelle néceſſité y avoit-il donc d'eſſayer de les confondre ? Pour répondre à cette queſtion, je me vois forcé d'entrer dans un détail dont je me ſerois diſpenſé, ſi je ne croyois pas qu'il eſt permis de ſe relâcher un peu ſur les égards, toutes les fois qu'ils nous aſſujettiſſent au point de nous faire ſupprimer quelques circonſtances qui pourroient contribuer à répandre du jour ſur un objet qui intéreſſe le public de ſi près. Reprenons donc les choſes d'un peu plus haut.

Déja quelques écrits lancés contre l'ancien uſage, l'avoient ébranlé à tel point que le ſuccès étoit promis à quiconque, avec des forces ordinaires, entreprendroit de le ſapper ; de toutes les queſtions de pure police, nulle peut-être n'a été plus chaudement diſcutée dans les cercles ; pendant un temps, à Paris

ſur-tout, elle fut la matiere de tous les entretiens. Je ne ſais quel amour de l'humanité aſſez mal entendu exaltoit tous les cerveaux. L'enthouſiaſme ne tarda pas à ſe répandre de la capitale dans les provinces. Bientôt dans tous les coins de la France, on fut engoué du nouveau ſyſtême des ſépultures; c'étoit à qui dénigreroit l'ancien, à qui voteroit avec le plus d'ardeur pour une réforme.

Voilà dans quelle diſpoſition ſe trouvoient les eſprits, c'étoit, ou jamais, le moment de ſe ſignaler; mais bien que les voies fuſſent toutes frayées, encore falloit-il au moins pour la décence, ne pas faire au public l'injure de ſolliciter ſon ſuffrage en faveur d'un ſyſtême dénué d'appuis ſolides. Le cas étoit embarraſſant. Comment démontrer ſans preuves que les exhalaiſons des ſubſtances animales putrides ſont de nature infectieuſe ou contagieuſe? A moins

de quelque ſupercherie il étoit impoſſible d'en venir à bout; auſſi imagina-t-on de renforcer le nouveau ſyſtême, de l'hiſtoire des malheurs occaſionnés par les émanations des ſubſtances animales vivantes.

Mais ce biais lui-même, tout favorable qu'il paroiſſoit, ne laiſſoit pas que d'offrir encore de grandes difficultés. Car parler ouvertement & dès les premieres lignes, de ces ſubſtances totalement étrangeres aux effets des ſépultures, c'étoit avertir le Lecteur de ſe tenir en garde contre une pareille ſéduction; d'un autre côté, s'en taire dans le préambule, pour les introduire enſuite dans le corps de l'ouvrage, c'eût été renoncer d'avance à l'utilité qu'on en attendoit.

Pour éviter ces deux écueils, on prit une route moyenne : on ſe contenta de commencer par parler indiſtinctement de ſubſtances animales, laiſ-

ſant au choix du lecteur de l'entendre comme il lui plairoit; de cette maniere, on ne pouvoit pas reprocher à l'auteur de partir d'un faux principe, puiſqu'il ne fondoit pas décidément ſon ſyſtême ſur les maladies cauſées par les émanations des ſubſtances animales vivantes : s'il les employoit dans la ſuite, on n'étoit pas en droit de l'accuſer de contradiction, puiſqu'il ne les avoit pas non plus exclues.

Et pour mettre le comble à l'abus de la confiance, on eut ſoin de dire *qu'on ſe borneroit* à l'examen de ces exhalaiſons ; expreſſion qui, pour être dépourvue de juſteſſe, n'en étoit pas moins impoſante; elle n'eſt d'uſage que pour annoncer la plus grande conciſion, ici elle précede la moins ſcrupuleuſe prolixité; n'importe, quoique déplacée elle ne perdoit rien de ſon énergie. L'on ſavoit que pour en vérifier l'exactitude, il faudroit lutter contre environ cinquante

pages de ſophiſmes ; auſſi eut-elle tout l'effet qu'on en pouvoit ſouhaiter.

Elles ſont en général ſi pernicieuſes, &c. Voilà donc l'air vicié par deux cauſes très-diſtinctes, les émanations des animaux vivants d'une part, & de l'autre celles des ſubſtances animales décompoſées par la putréfaction ; à en juger par leurs différences ne ſembleroit - il pas qu'on ne les a réunies ſous un même point de vue, que pour être à portée de comparer plus aiſément leurs forces reſpectives ? Eh bien, ce n'eſt point cela du tout : la ſuite fera connoître qu'on n'avoit d'autre deſſein que d'accoutumer inſenſiblement le lecteur à voir leurs effets confondus au profit du nouveau ſyſtême.

Cependant, loin qu'elles aient l'eſpece d'identité qu'il leur faudroit pour autoriſer l'auteur à ne les conſidérer que comme une ſeule cauſe, il n'exiſte pas même entr'elles la moindre analo-

gie propre à la faire ſoupçonner ; & quand il ſeroit permis de les confondre, nous devons encore déclarer que la moins nuiſible eſt préciſément celle qu'il accuſe le plus de l'être. Un moyen infaillible de ſavoir à quoi s'en tenir ſur tout cela, c'eſt de mettre en parallele & leur nature, & leurs effets. Commencons par les ſubſtances animales vivantes.

Déja, en parlant des cauſes d'infection & de contagion, j'ai obſervé que, quelque ſoit le lieu dans lequel pluſieurs hommes ſe trouvent enfermés pendant un certain temps, ſi les effluves qui proviennent de leurs corps ne peuvent jouir d'une communication libre avec l'air extérieur, il s'y engendre un principe de maladie qu'on peut déſigner ſous le nom de miaſme humain, cauſe d'une fievre très-contagieuſe, dont le genre varie, mais qui eſt le plus ſouvent continué.

Quoique ce miaſme ne puiſſe ſe former que dans un endroit clos, on n'a pas beſoin d'entrer dans le lieu de ſa génération pour en reſſentir l'effet; il s'attache à toutes les ſubſtances, ſans exception, qui touchent ou approchent les corps qui le fourniſſent; & dans l'air le plus libre, comme dans le lieu le plus renfermé, ſa moindre portion quoique déja bien éloignée de ſa ſource, & tranſmiſe pluſieurs fois ou même ſeparée du germe primordial par des milliers de générations intermédiaires, agit encore avec la même force ſur les derniers qui en ſont atteints.

Le miaſme humain eſt moins deſtructible, moins altérable qu'aucun de ceux que les hommes redoutent le plus; l'expérience nous démontre que l'efficacité de la matiere variolique diminue par degrés, & s'anéantit entiérement ſi on la garde quelques jours, & nous avons le témoignage de Sydenham, que

[stamp]

la peste succombe à la rigueur du froid pendant l'hiver: [1] mais les autorités les plus respectables nous prouvent que le miasme humain résiste avec la plus grande opiniâtreté à l'inévitable impression du temps, à l'intempérie de l'air & aux vicissitudes des saisons : je ne citerai

---

(1) La peste qui, chaque jour, prenoit de nouveaux accroissements, atteignit enfin son plus haut période, à peu près vers l'équinoxe d'automne, temps auquel, malgré la précaution qu'avoient prise les deux tiers au moins des citoyens de Londres, de se retirer à la campagne, elle enleva environ huit mille hommes dans l'espace d'une semaine; elle commença dès-lors à diminuer sensiblement, & à l'approche du solstice d'hiver, elle s'affoiblit au point que durant cette saison, à peine attaqua-t-elle çà & là, une ou deux personnes; enfin, dès les premiers jours de la renaissance du printemps, elle disparut tout-à-fait... *Deux pages plus bas, il ajoute :* Ce fléau se manifesta d'abord, comme nous l'avons dit, entre le printemps & l'été; il devient plus terrible à mesure que l'année s'avance, puis il décroît avec elle, jusqu'à ce qu'enfin il succombe à la rigueur du froid de l'hiver. *Vid. Thom. Sydenham, constitutio epidemica annorum 1665 & 1666, Londini*, pag. 63 & 65.

qu'une preuve qu'en donne le docteur Lind dans ses deux mémoires sur la fievre & sur l'infection, voici les propres termes de cet auteur :

« Quoiqu'une très - forte gelée, qui duroit depuis plusieurs jours, rendît le temps extrêmement froid, le *Neptune*, la *Princesse Amélie*, & d'autres vaisseaux infectés, envoyoient journellement à l'hôpital des personnes attaquées de cette fievre, parmi lesquels plusieurs étoient couverts de taches pétéchiales. Ainsi loin d'arrêter la contagion, la rigueur de l'hiver n'est seulement pas capable de la diminuer..... Quand on radoube les vaisseaux, l'équipage se transporte ordinairement dans de vieilles charpentes qui se trouvent au port. Ce sont de méchantes carcasses de vaisseaux, qui à l'exception de quelques bois pourris, ne contiennent rien de propre à recevoir & retenir l'infection. Je les compare à ces maisons inhabitées &

presque tombées en ruines, où le vent, le froid & la pluie pénetrent par toutes les ouvertures. Une partie de l'équipage de *l'America* ayant couché, il n'y a pas long-temps, sous un de ces mauvais abris, je remarquai que dans le nombre plusieurs furent assaillis de fievres lentes & de mauvaise espece, tandis que le reste du même équipage, qui couchoit à bord du vaisseau, n'éprouva guere que des toux & des rhumes légers. J'ai fort souvent rencontré de pareils exemples de fievres contractées dans ces sortes d'asyles, & qui étoient de très-mauvais caractere. » [1]

On voit par là le peu d'ascendant de l'air sur ce miasme : car c'est à lui qu'il faut attribuer les fievres dont parle le docteur Lind ; fievre de camp, fievre de prison, fievre d'hôpital, fievre de vaisseau, & généralement toutes celles

(1) Vide Two Papers on fevers and infection by James Lind, M. D. *pag.* 22.

qui resultent de l'assemblage de plusieurs personnes enfermées, & dont les émanations se confondent; toutes ces fievres, dis-je, doivent être regardées comme autant de formes sous lesquelles se reproduit ce fléau; à la rigueur il n'y a de différence des unes aux autres, que celle qui suit nécessairement de la combinaison de leur principe, qui est invariablement le même pour toutes, avec quelques qualités particulieres à chaque berceau de leur génération.

Voilà à peu près, ce qu'on a découvert de plus certain touchant les qualités des effluves que fournissent les substances animales *vivantes*. Passons maintenant, aux vapeurs qui résultent de leur décomposition après la mort, ou, comme nous l'avons dit en commençant, aux exhalaisons des substances putrides animales..... Et même végétales. [1]

(1) Quand une fois ces sortes de substances sont soumises à la putréfaction, leurs effets étant par-

Qu'on dépoſe telles de ces ſubſtances qu'on voudra dans un endroit où l'air ſoit deſtitué d'une circulation libre, il s'y formera une moffette, ou maſſe de vapeurs, capable d'éteindre une bougie, & de ſuffoquer tout être vivant qui y ſera plongé, & qui demeurera expoſé à ſon action pendant quelques ſecondes.

Si l'on ouvre le cadavre, on trouvera les vaiſſeaux ſanguins du cerveau très-engorgés; le cœur tuméfié & rempli de ſang ; des ecchymoſes ſur le poumon & les autres viſceres; les membres le plus ſouvent roides, & quelquefois très-ſouples; le viſage tantôt rouge, tantôt pâle ; en un mot on y reconnoîtra tous les phénomenes qu'on

---

faitement ſemblables, on peut les conſidérer du même œil; c'eſt pour cela que je les réunis ici; & il étoit eſſentiel d'en parler, puiſque le Mémoire ſur les ſépultures en fait mention.

découvre chez les noyés, mais pas la moindre trace d'infection.

Que si l'on retire l'animal avant que sa mort soit absolue, & qu'on ait soin de lui administrer à temps les mêmes secours que ceux qu'on emploie dans les asphyxies, il reprendra la santé avec la respiration, sans que son accident ait aucune des suites qui proviennent d'un miasme contagieux.

Les vêtements, les corps même des hommes ou des animaux qui auront été plongés dans la masse méphitique, se chargeront de ces matieres, & en retiendront l'odeur pendant quelques jours. Mais ces particules isolées ne jouiront pas du pouvoir de produire le même effet qu'avoit produit la masse. Elles sont au contraire si peu nuisibles, qu'on peut toucher & flairer impunément les substances qui en sont imprégnées. Il y a plus, on peut les avaler dans un liquide quelconque sans qu'elles portent la plus

légere atteinte à notre ſanté; *Newman* obſerve que le gaz ſe mêle à toutes les liqueurs fermentées, & que la biere ſur-tout, en contient une quantité conſidérable. Le célebre profeſſeur de Sauvages nous dit, « Qu'ayant examiné avec » ſoin deux ou trois eſpeces de moffette, entr'autres celle de Pérauls, & » les ayant comparées avec celles des » caves où l'on enterre les morts, il » n'y a point trouvé de différence, » ſi ce n'eſt la différence de l'odeur; » il ajoute cependant, que les gens » ſe baignent en été dans la fontaine » de Pérauls & boivent l'eau du puits » d'où ſort la moffette pour laquelle » cet endroit eſt renommé. » [1] Il n'y a aucun de nous, Meſſieurs, qui en débouchant le bocal dans lequel nous faiſons nos expériences ſur des matieres ſuſceptibles de putréfaction, n'ait

(1) *Voyez* Diſſertation où l'on recherche comment l'air, &c. par M. de Sauvages.

flairé & avalé des portions de ce gaz qui ſe répand autour du vaſe : vous ſavez que la ſeule incommodité que cette matiere nous ait jamais cauſée, c'eſt de provoquer le vomiſſement & quelquefois de le déterminer.

Au moment enfin que la maſſe méphitique ſort d'un lieu étroit & bien fermé, elle eſt capable d'étouffer un animal placé devant & près de l'ouverture par laquelle ſe fait l'exploſion, fût-ce même en plein air. Mais au lieu de réſiſter, comme le miaſme humain, à l'action de l'air libre, & à toutes les viciſſitudes des ſaiſons, elle ſe décompoſe ſur le champ, & perd toute qualité nuiſible à l'homme : c'eſt aſſez même pour le réduire à cet état, qu'elle ſoit répandue dans un air moins épais que celui qui environne immédiatement les ſubſtances qui l'ont engendrée.

A préſent que nous avons ſous les yeux toutes les pieces du procès,

qu'on juge si la moffette ou le gaz qui émane des substances animales ou végétales en putréfaction, jouit de l'identité qu'il lui faudroit avec le miasme humain produit de l'haleine & de la transpiration de l'homme vivant, pour qu'il fût permis de confondre la nature de ces deux causes & leurs effets. Il me sembleau contraire que sous quelque point de vue qu'on les envisage, il est impossible à tout homme de bon sens, de découvrir entr'elles la moindre analogie.

Tel est néanmoins l'aveuglement qui accompagne la fureur d'établir un systême, que pour appuyer le sien, l'auteur très-estimable d'ailleurs dont nous combattons ici les opinions, se sert indistinctement, à la faveur des mots génériques *substances animales*, des observations faites par divers écrivains sur les accidents très-peu semblables qu'ont produits tantôt l'une tantôt l'autre de ces deux causes totalement disparates. Nous n'examinerons

n'examinerons point s'il a pris lui-même le change, ou s'il l'a ſimplement voulu donner : il ſeroit trop difficile d'accorder la ſolution de ce problême avec les égards que méritent ſes talents ; & le patriotiſme qui lui en inſpira l'abus. Contentons-nous de rappeller les endroits de ſon Mémoire, où paroît le plus ſenſiblement la mépriſe dont il s'agit.

La France fut nombre de fois exposée aux ravages de la peſte dans les 10, 11, 14, 15 & 16e. ſiecles, & l'hiſtoire nous apprend que dans ces temps malheureux, des guerres inteſtines & des famines jonchoient de cadavres la ſurface du royaume ; que l'agriculture négligée avoit transformé la plupart des provinces en marécages, & que l'obligation de ſe mettre en défenſe amoncelant les peuples dans les Villes, en rendoient le ſéjour infect & d'autant plus dangereux que la police méconnue ou impraticable, ne

pouvoir prévenir les inconvénients de la malpropreté. [1]

Pourquoi chercher une cauſe extraordinaire & invraiſemblable, à une maladie qu'il eſt tout ſimple d'attribuer à des cauſes admiſes & reconnues de tous les Médecins du monde? Si l'on accorde quelque confiance aux principes que j'ai établis dans le diſcours précédent, y a-t-il le moindre doute que ces fievres contagieuſes, malignes & épidémiques, auxquelles l'ignorance des ſiecles dont parle l'auteur, donna le redoutable nom de *Peſte*, duſſent leur origine au miaſme marécageux & au miaſme humain, ou bien à ces deux cauſes compliquées?

L'agriculture négligée avoit, dit-il, *transformé la plupart des provinces en marécages.*] Donc la fievre étoit occaſionnée par le miaſme marécageux.

Et l'obligation de ſe mettre en défenſe

(1) Mémoire ſur l'uſage où l'on eſt d'enterrer, &c. *pag.* 14, *art.* XXI.

amoncelant les peuples dans les Villes ; en rendoit le ſéjour infect.] Donc le miaſme humain y entroit auſſi pour quelque choſe ; mais dites-moi, je vous prie, quel rapport tout cela peut avoir avec les ſépultures ? Il ne faut pas être, comme on voit, bien grand logicien pour tirer ces inductions : c'eſt pourtant avec ce feu follet qu'on a embraſé tous les cerveaux.

Dans les articles ſuivants, l'auteur répete les mêmes erreurs, en d'autres termes, ou ſi l'on veut, il y entaſſe de nouveaux faits, qu'il s'efforce inutilement d'amener à l'appui de ſon ſyſtême ; tous ces faits, étrangers à la queſtion, ne ſervent qu'à rendre plus ſenſible l'extrême diſette où il ſe trouve de bonnes preuves ; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'en convaincre.

Tous les ſieges longs & meurtriers ont été accompagnés de maladies peſtilentielles.] Il eſt bien loin d'être démontré que ces

maladies aient été, en effet, peſtilentielles; il eſt au contraire très-probable qu'elles avoient pour cauſe le miaſme humain, qui ne manque jamais de prendre naiſſance par-tout où une quantité prodigieuſe de monde ſe trouve trop étroitement enfermée; mais quand elles ſeroient peſtilentielles, qu'en pourroit-on conclure? rien du tout, ſinon que la peſte regne dans toutes les places dont le ſiege eſt de longue durée: or, dans cette ſuppoſition, très-gratuite aſſurément, recourir aux cadavres pour expliquer cet affligeant phénomene, c'eſt vouloir ſe mutiner à pure perte contre le ſecret qu'il plaît à la nature de garder dans ſes opérations. Voyez, en effet, ſur quoi tout cela porte : quelle que ſoit la vigilance des aſſiégeants, & avec quelque activité que le ſiege ſoit conduit, les aſſiégés auront toujours le loiſir, & ne manqueront pas aſſurément d'enterrer leurs morts; ainſi, il

n'y aura point d'émanations cadavéreuſes ; & quand il y en auroit, encore faudroit-il prouver qu'elles peuvent engendrer un miaſme peſtilentiel ; or, c'eſt ce qui reſtera, je crois, long-temps à faire, l'impoſſibilité d'une pareille génération étant aujourd'hui portée au plus haut degré d'évidence.

Toutes les fois que des armées nombreuſes ont ſéjourné long-temps dans le même camp, il a dû s'y former un miaſme humain ; *ou ſe ſont trouvées portées dans des pays marécageux pendant de grandes chaleurs*, elles ont dû être infectées du miaſme marécageux ; *on y a vu régner des fievres peſtilentielles* : peſtilentielles ſoit ! puiſqu'on le veut abſolument ; mais enfin, ces fievres venoient naturellement à la ſuite des miaſmes dont on vient de nous avouer indirectement l'exiſtence, *qui avoient ſenſiblement pour cauſe des émanations putrides animales qui s'élevoient des latrines, des boucheries*,

& des cloaques de toute espece. [1] Pourquoi cela? Quand toutes ces émanations y feroient auffi abondantes qu'on voudroit nous le faire croire, il paroît, par l'expofition de la nature & des effets de la moffette, qu'en quelque état qu'on les fuppofât, expofées en plein air ou non, il leur feroit auffi impoffible qu'à celles des cadavres, d'engendrer le miafme d'aucune fievre infectieufe ou contagieufe.

La maladie connue fous le nom de Fievre Hongroife, *de* Fievre maligne, *de* camp, *qui fut obfervée, pour la premiere fois en Hongrie, dans l'année 1566 ...... s'eft plus d'une fois manifeftée dans nos armées, & dans celles de nos ennemis, par l'effet de la même caufe.* [2]

---

(1) Mémoire fur l'ufage où l'on eft d'enterrer, &c. *pages 14 & 15, art. XXII.*

(2) *Ibidem.*

Quoi! toujours des causes étrangeres, & jamais la véritable? Mais d'où vient que l'auteur du systême, qui, par une note annexée à cet article, nous renvoie aux ouvrages de *Pringle*, sur les maladies des armées, n'a pas jugé à propos de nous exposer d'une maniere impartiale la cause que cet habile Médecin assigne à ce genre de maladie? Réparons cet oubli, & sur-tout n'abusons jamais des autorités.

« La source de cette fievre, dit » *Pringle*, *page 86*, provient des hô» pitaux, des casernes, des vaisseaux » de transports, & en un mot, de tout » endroit rempli d'un trop grand nom» bre d'hommes, où l'air est enfermé » au point de perdre quelque portion » de son principe vital, pour avoir » été respiré fréquemment, ou pour » être chargé de vapeurs impures & » de la matiere de la transpiration, qui » est d'autant plus disposée à se cor-

» rompre, qu'elle eſt la partie la plus
» volatile de nos humeurs. »

Pringle ne pouvoit déclarer en termes plus clairs, que c'eſt aux effluves des vivants qu'il attribue cette fievre, & non aux émanations des morts. Mais quand il feroit poſſible que cet auteur fût d'une opinion différente, la ſuite même du Mémoire que nous analyſons ne prouve-t-elle pas invinciblement que ce genre de maladie peut exiſter ſans les exhalaiſons cadavéreuſes, & ſans celles des latrines, boucheries & cloaques? La voici cette ſuite, qui ne permet pas de voir, ſans une forte d'admiration, le ſoin que prend l'auteur de nous fournir des armes contre lui-même.

On l'a vu, la fievre Hongroiſe, *ſe développer dans des hôpitaux trop remplis* d'hommes vivants ſans doute, *& dans des priſons ſurchargées de priſonniers, ce qui lui a fait donner le nom*

de fievre d'hôpital , de fievre de prisons. [1]

Tout défectueux que sont , à tant d'autres égards , les réglements des prisons & des hôpitaux, il est certain qu'on n'y laisse pas pourrir les cadavres, qu'on éloigne autant qu'il est possible les latrines , & qu'on y est très-rarement incommodé par les boucheries & les cloaques. Si pourtant il arrivoit que l'un ou l'autre de ces inconvénients s'y rencontrât , on n'est pas plus en droit de lui imputer la fievre qui y regne , que ne le feroit un juge d'accuser le témoin d'un crime d'en être l'auteur.

Les événements des grands jours , tenus à Oxford en 1577 , & renouvellés en pareille circonstance à Taunton l'année 1730 , ne permettent pas de douter que l'infection animale ne soit la cause de cette maladie : oui , si on entend par in-

(1) *Ibidem.*

fection animale celle qui eſt produite par les ſubſtances animales vivantes. *On la vit ſortir des priſons avec les malheureux que l'on y avoit renfermés en grand nombre, s'élancer ſur les juges qui périrent tous, & ſe répandre dans le voiſinage.* [1]

Nous ſommes, on ne peut pas plus d'accord; de l'haleine & de la tranſpiration de ces priſonniers trop reſſerrés, s'engendra en effet le miaſme humain, dont furent frappés non ſeulement les juges, mais encore les avocats, les procureurs & pluſieurs autres perſonnes qui les entouroient; mais quelle conſéquence peut-on tirer, tant de cette obſervation que des précédentes, en faveur d'un ſyſtême où l'on devroit ſe borner à apprécier les effets des ſépultures? N'auroit-on pas plutôt fait de convenir que toutes ces obſervations ſont parfaitement étrangeres à l'objet

(1) *Ibidem.*

qu'on s'eſt propoſé, que véritablement on ne les a introduites que par l'extrême beſoin où l'on s'eſt vu de donner des raiſons bonnes ou mauvaiſes ; mais qu'au fond elles doivent être retranchées des preuves au moyen deſquelles on ſe flattoit de décréditer l'uſage d'enterrer les morts dans les Egliſes & dans l'enceinte des Villes.

Mais, me dira-t-on peut-être, nous admettons que les obſervations qui viennent d'être citées ne font rien en faveur du ſyſtême ; il y en a cependant d'autres qui ſemblent prouver qu'un principe infectieux peut germer au ſein des ſépultures ; tel par exemple l'accident arrivé aux foſſoyeurs de Talant, fait que l'auteur dit tenir de M. Berard, curé de cette Ville ; [1] & tel encore l'événement de Saulieu, dont M. Bauzon, docteur en médecine, lui a fait

(1) *Voyez* le Mémoire ſur l'uſage où l'on eſt d'enterrer, &c.

le détail. Je ne dirai pas, MESSIEURS, tout ce que je penſe au ſujet de ces deux obſervations; je me contenterai d'examiner ſi, telles même qu'on nous les donne, elles ſuffiſent pour remplir le but auquel on les avoit deſtinées.

Un homme très-gros fut enterré, il y a environ trente-cinq ans, dans l'Egliſe paroiſſiale de Talant.... on n'avoit pas proportionné l'évaſement du fond de la foſſe au volume du cadavre, & l'on ne put faire deſcendre le cercueil qu'à un pied au deſſous du niveau du ſol, de ſorte qu'on ne le recouvrit que d'un pied de terre & de la tombe qui avoit ſept à huit pouces d'épaiſſeur; quelques jours après, la putréfaction étant devenue conſidérable, des émanations cadavéreuſes infecterent l'air, & trois ſemaines s'étoient à peine écoulées, que l'infection obligea de déſerter l'Egliſe: pour y remédier, on réſolut d'exhumer le cadavre..... Trois foſſoyeurs entreprirent cette tranſlation, deux d'entr'eux ne pu-

rent résister à la fétidité des vapeurs, eurent des nausées suivies de vomissements considérables, & étant sortis de l'Eglise, refuserent d'y rentrer ; l'espoir du gain soutint le courage du troisieme, qui acheva l'ouvrage ; mais à peine eut-il assez de force pour se rendre chez lui, il vomit à plusieurs reprises, prit la fievre, se mit au lit & mourut au bout de dix jours.

L'infection obligea de déserter l'Eglise.] Quand on sent une très-mauvaise odeur dans un endroit, on dit vulgairement que c'est une infection ; c'est sans doute dans ce sens que l'auteur se sert ici, & dans plusieurs autres passages de son Mémoire, de cette expression ; car s'il existoit réellement dans cette Eglise ce que les Médecins entendent par infection ou contagion, comment expliquer qu'on la supportât pendant trois semaines qui précéderent sa désertion, sans qu'il se déclarât des maladies infectieuses sur ceux qui y ont été exposés ?

Deux d'entr'eux ne purent résister.] Quoi ! & ces deux fossoyeurs aussi, malgré qu'ils aient été soumis à l'action de ces vapeurs, d'une maniere si évidente, ont échappé à l'infection; ils n'ont eu besoin, pour tout remede, que d'avaler un peu l'air libre : certes, si le but de l'auteur avoit été de nous prouver que la moffette n'étoit ni infectieuse ni contagieuse, il n'auroit pas pu nous donner une preuve plus satisfaisante de cette vérité, que celle qu'il nous cite ici pour prouver le contraire; au reste, quand même il s'obstineroit toujours à traiter ces vapeurs de miasme infectieux, il conviendra avec moi, que de ce qu'un remede si simple, si facile à se procurer est si près du mal, ce n'étoit pas la peine de nous inspirer de si terribles frayeurs.

Le troisieme vomit, prit la fievre, mourut.] Nous distinguons le vomissement en idiopathique, & en symp-

tomatique. Le premier eſt occaſionné par la quantité ou par la qualité acrimonieuſe des ſubſtances priſes dans l'eſtomac : le ſecond, qui eſt le plus ordinaire, eſt excité par une imagination frappée de quelque objet dégoutant, ou par la ſympathie de ce viſcere avec quelque autre partie affectée.

Parmi le grand nombre d'exemples que la pratique journaliere nous fournit, des dérangements produits dans l'eſtomac par cette derniere cauſe, ceux qui ſont déterminés par les affections de la tête ſont les plus fréquents, &, peut-être, les plus ſenſibles : en effet la ſympathie entre ces deux parties eſt ſi intime, que pour peu que le cerveau ſoit irrité ou comprimé, l'eſtomac ne manque jamais d'être attaqué de ces mouvements convulſifs qui conſtituent le vomiſſement, comme une léſion de celui-ci donne lieu, de ſon côté, à une affection proportionnée dans les fonctions du cerveau;

Nous avons déja expofé que l'ouverture des cadavres de ceux qui ont été étouffés, foit par les matieres gazeufes, foit de toute autre maniere, nous offre les vaiffeaux de cerveau dans un état d'engorgement ; & nous pouvons ajouter qu'il y en a même chez lefquels on obferve la fubftance médullaire parfemée d'une infinité de points fanguinolents, & où l'on trouve du fang épanché dans fes ventricules. [1] Ces préliminaires contribueront à expliquer de la maniere la moins recherchée les accidents furvenus aux trois foffoyeurs de Talant.

Si la maffe méphitique contenue dans la foffe avoit été en cet état de condenfation qui rend fon explofion fi dangereufe, il eft très-probable qu'à l'inftant même de l'ouverture ces trois per-

(1) *Vid. Morgani de fedibus & caufis morborum per anatomen indagatis.* Epiftol. XIX, art. 38.

ſonnes en auroient été ſuffoquées ; mais ces vapeurs n'étoient retenues que par une couche de terre mince & perméable, leur effet donc a dû être parfaitement ſemblable à celui que produit la moffette qui ſe trouve dans les caves, dans les puits, ou dans tout autre endroit où elle n'eſt pas comprimée. D'après l'aveu de ceux qui ont été retirés de ces lieux, l'impoſſibilité de reſpirer eſt l'incommodité dont ils ſe ſont ſentis attaqués, & nous ſavons qu'une fois que le mécaniſme de la réſpiration eſt interrompu, le ſang trouve un obſtacle invincible à ſon retour du cerveau ; il s'y amaſſe donc, ſe dilate ; diſtend, ſes vaiſſeaux, qui, en comprimant la ſubſtance du cerveau, donne lieu au vomiſſement, dont les trois foſſoyeurs ont été attaqués. On en retire deux, auſſi-tôt le poumon reprend ſes fonctions, la circulation ſe rétablit & tous les ſymptomes ceſſent, comme cela arrive aux animaux qu'on

ſort à temps de la machine pneumatique; mais le troiſieme, courbé ſur la foſſe, & enveloppé par la moffette, continue l'ouvrage : l'engorgement du cerveau ſubſiſte donc, les vaiſſeaux ſe diſtendent de plus en plus, & enfin quelques-uns éclatent, d'où la foibleſſe, la fievre & tous les autres ſymptomes qui accompagnent cet accident, preſque toujours funeſte.

Venons maintenant à l'accident de Saulieu : *Il régnoit dans cette Ville depuis la fin de février une fievre catarrhale épidémique principalement du genre putride bilieux, dont les ſymptomes n'étoient point alarmants, & dont l'iſſue étoit rarement funeſte; mais on avoit inhumé, le 3 mars, dans l'égliſe paroiſſiale qui eſt ſous le vocable de St. Saturnin, le cadavre d'un homme de groſſe corpulence, & qui étoit mort de la fievre déſignée. On fut dans le cas d'y enterrer, le 20 avril, une femme morte en couche,*

& attaquée de la même maladie : on ouvrit sa fosse près de celle du mort qui avoit été inhumé le 3 mars ; ce fut dans la matinée que se fit cette ouverture, & la fosse resta ouverte pendant plus de dix heures.

Cent dix-sept enfants que le curé disposoit à la communion se trouverent dans l'église à l'ouverture de cette fosse, & à l'enterrement qui se fit le soir ; plusieurs de ces enfants se plaignirent à leurs parents de ce qu'on sentoit très-mauvais à l'église. On y avoit fait le même jour deux mariages, l'un dans le moment où la tombe venoit d'être levée, l'autre pendant qu'on creusoit la fosse ; ainsi en réunissant aux cent dix-sept enfants le nombre des assistants aux deux mariages & à l'enterrement, on peut compter que le jour de l'ouverture de cette funeste fosse, il y eut cent soixante & dix personnes exposées à respirer & à avaler les miasmes qui s'exhalerent dans l'église, & de ce nombre

cent quarante-neuf ont été attaqués d'une fievre nerveuse & putride, maligne, qui participoit de la qualité de la fievre hongroise, de la fievre d'hôpital, maladie qui est reconnue avoir pour cause l'infection animale putride. . . . . Malgré la grandeur du mal & la durée du regne de la maladie, qui, le 24 juin, n'avoit pas encore cessé, il n'étoit mort à cette date que vingt-cinq malades; de ce nombre ont été M. Bonnet, Curé de la paroisse, M. Soleaux, vicaire; un chantre, un fossoyeur, & un des enfants qui ont fait leur premiere communion; le Curé est mort le 9 mai; dans le courant de ce mois il y a eu quinze mort, & dix en juin. [1]

Jé crois avoir fait sentir déja qu'il n'existe pas la moindre analogie entre les exhalaisons cadavéreuses, & la cause qui produit la fievre hongroise ou celle

---

[1] *Voyez* le Mémoire sur l'usage, &c.



de l'hôpital ; ainſi quand il ſeroit démontré que la fievre de Saulieu eut réellement le caractere de ces maladies, cette circonſtance ſeroit toujours étrangere aux effets des ſépultures : mais je ne me contenterai pas de ce raiſonnement, quelque ſuffiſant qu'il ſoit, pour diſculper ces vapeurs : l'événement de Saulieu a trop fait d'impreſſion ſur cette partie du public, qui n'eſt pas en état de l'apprécier, il a trop contribué à donner un air de vraiſemblance aux imputations faites contre notre uſage d'enterrer, pour que je puiſſe me diſpenſer de m'y arrêter autant qu'il le faut pour dévoiler ſa véritable cauſe.

L'auteur lui-même avoue, qu'avant l'ouverture de la foſſe, il régnoit dans la ville de Saulieu une épidémie de fievre catarrhale putride bilieuſe, & que deux perſonnes en étoient mortes : il reconnoît d'ailleurs la préſence de cette fievre pendant les quatre mois que la Ville

fut attaquée, avec cette différence, que de dominante qu'elle étoit avant l'ouverture de la foffe, elle ne fut, après cette époque, que fubordonnée à une fievre nerveufe, putride, maligne, révolution qu'il attribue à l'influence des exhalaifons cadavéreufes.

Quelque inconteftables que foient les preuves que j'ai déja données, ainfi que celles dont je ferai mention dans la fuite, du peu d'influence de ces matieres fur nos corps, j'aurois de la peine à les garantir des foupçons que cette obfervation jetteroit fur elles, s'il ne m'étoit pas facile de prouver, par les autorités les plus refpectables, que fans qu'elles y aient contribué le moins du monde, la fievre catarrhale, fur-tout quand elle eft *putride bilieufe*, fuffit pour produire tous les accidents de l'épidémie dont nous parlons.

En effet, quels font les accidents qui ont conduit l'auteur à croire que

les vapeurs de la foſſe ont influé ſur la maladie régnante ? Ce ne peut être que parce qu'un grand nombre de ceux qui ſe trouverent dans l'égliſe, lors de l'ouverture de cette foſſe, ſont tombés malades ; & parce qu'il s'eſt déclaré, dans le cours de cette épidémie, des éruptions de la nature de celles qu'on remarque dans la fievre hongroiſe ou dans la fievre d'hôpital.

On peut répondre à cette premiere raiſon, que de l'aveu de preſque tous les auteurs qui ont écrit ſur la fievre catarrhale, (& le nombre eſt conſidérable) les enfants ſont en général les plus ſujets à cette maladie : il n'eſt donc point extraordinaire que pendant le regne de cette fievre épidémique, qui a duré quatre mois, le plus grand nombre des enfants communiants en aient été attaqués ; cela pourroit très-certainement arriver en bien moins de temps, quand ils ſeroient à mille lieues

d'une foffe ou d'un cadavre ; j'en citerai un exemple que je ne préfere à plufieurs autres auffi concluants, que parce qu'il reffemble beaucoup à celui de Saulieu ; il eft du célébre docteur Whytt, profeffeur en médecine dans l'univerfité d'Edimbourg.

Ce médecin, après nous avoir dépeint les variations du temps qui ont occafionné l'épidémie de la fievre catarrhale dont il fait l'hiftoire, continue ainfi. « Quant à ce que j'appelle la » fievre catarrhale épidémique, elle s'eft » manifeftée dans cette Ville peu après » le changement furvenu dans le temps » par le vent d'eft qui fouffla depuis » le 16 jufques au 20 feptembre : plu- » fieurs enfants commencerent alors à » être attaqués d'une légere fievre, ac- » compagnée des fymptomes ordinaires » d'un rhume ; mais cela n'a pas été » regardé comme une chofe extraordi- » naire dans cette faifon. Vers la fin

» de ſeptembre l'épidémie devint beau-
» coup plus générale tant ici que dans
» le voiſinage ; & dans la derniere
» ſemaine de ce mois trente enfants,
» ſur ſoixante qu'ils étoient à l'école
» de Dalkeith, [1] furent attaqués de
» cette fievre dans l'eſpace de trois
» jours. » [2]

Il n'eſt pas moins conſtant auſſi que des éruptions telles qu'on les voit dans la fievre hongroiſe, & dans celle de l'hôpital, ſe manifeſtent ſouvent dans la fievre catarrhale, ſans que des exhalaiſons cadavéreuſes, ou toute autre matiére de cette nature, y contribuent en aucune maniere. Hoffman nous donne

---

[1] Village à quatre milles d'Edimbourg.

[2] *Voyez* la Lettre du Docteur Whytt au Docteur Pringle, ſur l'épidémie de la fievre catarrhale, qui régna à Edimbourg & dans pluſieurs autres Villes des parties méridionales d'Ecoſſe, dans l'année 1758, inſérée dans les Recherehes & Obſervations d'une ſociété de Médecins, à Londres, 2 *vol. pag.* 187.

l'hiſtoire d'une épidémie de cette fievre produite par le changement de temps, où toutes les eſpeces d'éruptions ont été aſſez communes pour lui faire donner le nom d'exanthématique : *Ob quam macularum diverſitatem*, dit-il, *fæbres hæ varia ſortiuntur nomina, ut vel purpuratæ, vel puncticulares, vel petechiales ſpuriæ audiunt.* [1] Juncker nous dit à peu près la même choſe; [2] mais c'eſt dans les obſervations du ſavant médecin Eller, qu'on trouve un exemple ſi déciſif de ce fait, qu'il rend ſuperflues toutes les autres preuves qu'on pourroit en citer. « Je ne peux pas » paſſer ſous ſilence, dit-il, une cruelle

[1] *Vid. Hoffman de febribus epidemicis exanthematicis catarrhalibus*, pag. 75.

[2] *Præterea in hac febre catarrhali dolores valde ſenſibiles & tendentes circa dorſum & artus occurrunt, quibus ſæpe ſuccedunt maculæ illæ, ſeu petechiæ à quo ſymptomate febris ordinariè vocari ſolet petechialis. Vid. conſpectus, Medecin. Tabul.* LXXII *de febre catarrhali maligna petechiſante*, pag. 592.

» épidémie de la fievre catarrhale, qui
» dépeupla preſque ce vaſte édifice que
» le Roi Fréderick Guillaume a établi
» à Poſtdam à grands frais, pour l'édu-
» cation des enfants des militaires. Vers
» l'automne de l'année 1726, après un
» été très-pluvieux, pendant lequel le
» vent du midi ſouffla très-ſouvent,
» cette fievre ſe déclara d'une maniere
» très-peu alarmante au commence-
» ment ; c'eſt pourquoi ceux à qui les
» ſoins de ces enfants furent confiés,
» n'y firent pas grande attention ; mais
» bientôt la violence de cette maladie
» augmenta au point que de deux mille
» enfants que contenoit cet hoſpice,
» il en périſſoit chaque ſemaine au-delà
» de cent ; je fus appellé, par l'ordre
» du Roi, pour travailler à arrêter les
» progrès de cette épidémie funeſte.
» Afin de m'acquitter de ce devoir,
» j'ai cherché d'abord à connoître ſa
» nature ; & comme trois jours avant

» mon arrivée, outre les enfants, un
» chirurgien avec ses assistants, un
» prêtre & trois ou quatre précepteurs
» moururent d'une maniere prompte,
» j'ai cru devoir faire la dissection de
» deux qui périrent la nuit précédente.
» L'extérieur du corps étoit tout cou-
» vert d'exanthemes blanchâtres ou de
» vésicules de la grandeur d'une len-
» tille, entremêlées de pétéchies noirs
» pourprés; ayant ouvert le bas-ventre
» je fus étonné de trouver que la sur-
» face du mésentere, &c. étoit parse-
» mée des mêmes éruptions; qu'il pa-
» roissoit, par ci, par là, des plaques
» gangréneuses, & qu'il y avoit des
» portions entieres de ces parties très-
» enflammées, & déja sphacelées.» [1]

En voilà assez, je crois, pour mon-

[1] *Vid. Joan. Theodor. Eller. Observationes de cognoscendis & curandis morbis. De febre catarrhali maligna cum vel sine exanthematibus apparenti*, Sect. VI, pag. 129.

trer le tort qu'on a eu de recourir à l'ouverture d'une foſſe & aux exhalaiſons des cadavres, pour expliquer les ſymptomes qui ſe ſont déclarés pendant le cours de l'épidémie de fievre catarrhale putride bilieuſe, qui a régné à Saulieu; il eſt de la derniere évidence qu'elle ſeule ſuffit pour donner lieu à tous les accidents qu'on a décrits; d'où il ſuit que cette obſervation eſt auſſi étrangere que le ſont les précédentes, aux effets provenants des ſépultures.

Mais que diroit-on ſi l'on ſavoit que de tous les faits que cite l'auteur pour appuyer ſon opinion, il n'y en a pas un ſeul, [je dis pas un ſeul, & je n'exagere point,] qui prouve ce qu'il a voulu prouver? Les uns confirment ce que j'ai dit au ſujet des différents genres du miaſme humain, les autres appartiennent au miaſme marécageux; ceux-ci font voir le danger de s'expoſer à l'exploſion de la moffette; ceux-là vont

jusqu'à attribuer à cette même moffette les effets qui résultent manifestement d'une épidémie de fievre catarrhale : vous en chercheriez inutilement aucun qui fît seulement soupçonner que notre usage d'enterrer exposât à des maladies infectieuses ou contagieuses. Nous verrons même dans la suite, que dans le nombre il s'en trouve plusieurs qui rendent palpable l'absurdité de cette hypothese.

Que penser après cela du prodigieux accueil que ces sortes d'ouvrages reçoivent du public ? Par quel charme séducteur a-t-on fasciné ses yeux au point de l'empêcher de voir qu'on lui donnoit le change à tous égards ? Comment ne s'est-on pas apperçu que pour faire le procès des exhalaisons cadavéreuses, on leur imputoit & les fievres qu'engendrent les émanations des substances animales vivantes, & celles qui désolent les bords des marécages, & celles enfin qui sont produites par les varia-

tions du temps ? Comment n'a-t-on pas ſu diſtinguer la moffette miſe tout à coup en liberté, de cette même moffette & de ſes ſubſtances génératrices, expoſées à l'action libre de l'air ? Comment enfin, n'a-t-on pas vu que des malheurs inopinés, produits par l'exploſion de la moffette, ou par ſon action ſur les organes de la reſpiration de ceux qui y ſont plongés, ne prouvent ni qu'elle ſoit contagieuſe, ni même que les matieres qui peuvent avoir quelques rapports avec elle, ſoient le moins du monde mal-faiſante ?

C'eſt que, miaſme humain, miaſme marécageux, exhalaiſons des ſubſtances putrides animales & végétales, variation dans le temps, l'auteur a eu l'art de confondre tout cela ; c'eſt qu'il a repréſenté les accidents dont le récit lui ſert de preuve, comme autant d'effets néceſſaires des émanations cadavéreuſes, quelques modifiées qu'on les ſuppoſe;

de maniere qu'on a cru, ſans peine, qu'il en devoit réſulter, dans tous les cas, une contagion : c'eſt qu'il a environné ſon ouvrage de l'érudition la plus pompeuſe, décoration qui manque rarement d'en impoſer; c'eſt enfin, que plus la vie eſt chere à l'homme, plus la frayeur a de priſe ſur ſa foible intelligence; il n'eſt pas de fable que ne lui faſſe étourdiment adopter la crainte de perdre ou l'eſpoir de conſerver un ſi précieux tréſor.

Repréſentez-vous, MESSIEURS, un général d'armée, qui, réfléchiſſant au petit nombre & à la lâcheté de ſes ſoldats, imagineroit d'armer de toutes pieces des milliers de mannequins, d'épuiſer à les ranger les reſſources de la tactique la plus ingénieuſe, de leur donner, ce qui ne feroit pas fort difficile, la contenance de l'intrépidité, & de faire, à force d'oripeaux, ſaillir de ces figures de bois l'éclair de la menace :

effrayé

effrayé de ce formidable appareil, l'ennemi ſe hâte d'abandonner le champ de bataille, il cede ſans coup férir l'objet qui devoit être le prix du vainqueur : voilà l'hiſtoire du ſuccès ſingulier du ſyſtême contre l'uſage d'enterrer dans les Egliſes & dans les Villes. Quand on a mis de côté tout ce qui ne fait pas preuve, & qu'on conſidere à nu ce ſquelette, qu'on doit ſe ſentir humilié de n'avoir applaudi avec tant de crédulité qu'à un fantôme!

Maintenant que les choſes ſont réduites à leur juſte valeur, doit-on ſe laiſſer alarmer par la queſtion ſuivante, & par tant d'autres qu'on ne haſarde, ſans doute, qu'afin de jeter le public dans cet état d'incertitude qui le diſpoſe à adopter le premier projet de réforme qu'on lui préſentera, quelqu'extravagant qu'il puiſſe être ? *Qui pourroit aſſurer*, dit l'auteur, *que les fievres malignes putrides qui déſolent quelquefois*

les plus grandes villes, & dont la caufe éloignée n'eft pas toujours fentie, ne font pas occafionnées par l'infection de l'air des Églifes?

Qui pourroit l'affurer? tout le monde; au moins tous les médecins qui fe font donné la peine de s'inftruire fur les caufes réelles de ces maladies, & qui connoiffent les effets de la moffette.

Soit, continue-t-il, *qu'on s'impregne des miafmes cadavéreux dans les Eglifes même, foit que des circonftances particulieres permettant à ces miafmes de fe répandre au dehors, on ait le malheur de fe trouver dans la direction du courant qui les charie.* [1]

On fe fouvient, qu'en comparant aux émanations des fubftances animales vivantes, ces vapeurs, que l'auteur appelle très-improprement, des *miafmes*, j'ai

[1] Mémoire fur l'ufage où l'on eft, &c.

porté la preuve de leur innocence juſqu'à faire voir qu'on pouvoit les avaler ſans qu'elles cauſaſſent la moindre indiſpoſition. Je remarquerai de plus ici, que quand elles ſont logées dans un endroit un peu ſpacieux, comme par exemple dans un de nos caveaux à enterrer, n'éprouvant pas alors cette preſſion à laquelle elles ſont ſoumiſes dans une foſſe, au lieu de faire des efforts pour en ſortir & paſſer dans les Egliſes, comme l'inſinue l'auteur, elles ne s'élévent au contraire que bien peu au deſſus des ſubſtances qui les fourniſſent ; & j'ajouterai qu'elles demeurent ainſi ſuſpendues juſqu'à ce que la force centrifuge que leur imprimoit le mouvement de la fermentation putride venant à ceſſer, elles retombent par leur propre poids ; ou peut-être juſqu'à ce qu'il ſe préſente une occaſion d'ouvrir le caveau, & de permettre à l'air extérieur, l'anti-méphitique le plus puiſſant, de les pré-

cipiter ou de les décompofer en y entrant. Si ces remarques avoient befoin de caution, l'auteur lui-même le feroit. Voici du moins quelques faits qu'il femble n'avoir accumulés, dans fon mémoire, qu'en leur faveur.

Ambroife Paré a vu, au fauxbourg St. Honoré, à Paris, cinq hommes, jeunes & robuftes, morts dans une foffe qu'ils s'étoient chargés de curer, & qui depuis long-temps fervoit d'égout au fumier des pourceaux. [1]

Il eût été mieux, fans doute, de choifir un trait qui fe raportât directement aux fépultures. Le choix affecté de preuves par fimilitude n'annonce-t-il pas toujours qu'on eft en peine d'en tirer du fond même du fujet? Comme nous réconnoiffons cependant l'analogie qui regne entre les différentes efpeces de gaz méphitiques, nous prions feule-

---

[1] Mémoire fur l'ufage, &c.

ment qu'on daigne confidérer que, fi ces cinq hommes furent trouvés morts dans la foffe même, il eft au moins permis d'en conclure que le gaz qui les tua n'agit pas fur eux à une grande diftance. Pour montrer, comme c'étoit le deffein de l'auteur, que l'air des Eglifes peut nous imprégner des miafmes cadavéreux, & qu'il eft fort dangereux de fe trouver dans la direction du courant qui charie ces prétendus miafmes, il auroit fallu que quelques perfonnes, dans le fauxbourg St. Honoré, qui eft fi peuplé, euffent eu le malheur de rencontrer le courant qui charioit les miafmes de la foffe, laquelle ne contenoit pourtant point de miafmes, & qu'elles en euffent été notablement incommodées. Mais rien de tout cela n'arriva : le gaz méphitique, au moment de fon éruption, foudroya ces cinq malheureux qui tomberent dans la foffe même d'où il s'exhala, & cet acci-

dent n'eut point d'autres ſuites ; certainement il falloit que ces vapeurs ne s'élevaſſent guere au deſſus des ſubſtances qui les engendroient, puiſqu'elles n'atteignirent ni Ambroiſe Paré, ni aucun de ceux qui virent comme lui de très-près, apparemment, les cadavres dans la foſſe.

Le docteur George Hannæus rapporte..... qu'à Rendsbourg... Quatre perſonnes périrent pour être deſcendues dans un puits qui avoit été bouché très-long-temps, & dont le voiſinage d'une étable à pourceaux avoient altéré l'eau. [1]

Il eſt évident que ces quatre perſonnes périrent, non pour avoir reſpiré ou avalé les vapeurs qui s'élevoient du puits, mais pour y être deſcendues ; il eſt eſſentiel auſſi de remarquer que ce puits étoit bouché depuis très-long-temps. S'il étoit de la nature du

---

[1] *Ibidem.*

gaz méphitique de s'élever au point de ſortir des caveaux, & de tranſpirer dans les Egliſes, à l'ouverture même du puits ceux qui travailloient à cette opération, n'auroient ils pas été ſurpris par la vapeur ? cette vapeur n'auroit elle pas agi ſur eux avec d'autant plus de force, qu'elle avoit été plus long-temps captive; & s'il faut attribuer aux exhalaiſons cadvéreuſes *les fievres putrides malignes qui déſolent quelquefois les plus grandes Villes*, pourquoi le docteur George Hannæus, ne parle-t-il que de la mort des quatres perſonnes qui étoient deſcendues dans le puits ? Si l'ouverture de ce puits en avoit incommodé d'autres il n'auroit pas manqué d'en faire mention, & certainement ce ſont ces faits qu'on auroit cités de préférence.

Dans cet accident, & dans celui d'Ambroiſe Paré, on retrouve tous nos principes ſur le gaz méphitique. S'il eſt, diſions nous, comprimé dans un lieu

étroit, il monte juſqu'au toit qui le couvre, il remplit tout l'eſpace qui le renferme, & ſon exploſion eſt alors très-funeſte à ceux qui ſe préſentent à ſon iſſue; mais il ſe décompoſe & perd tout pouvoir de nuire dès qu'il eſt répandu dans l'air libre; c'eſt l'hiſtoire de la foſſe du fauxbourg St. Honoré. S'il occupe, au contraire, un endroit ſpacieux, comme un de nos caveaux à enterrer, il ne s'éleve que peu au deſſus des matieres qui l'engendrent, & il faut s'y plonger, ou en approcher du moins de très-près pour en reſſentir l'influence; c'eſt préciſément ce qui eſt confirmé par le trait du puits de Rendsbourg, dont l'ouverture ne nuiſit à perſonne & dont la matiere gazeuſe ne tua que ceux qui y deſcendirent; encore ne fut-ce que par ſuffocation, ce qui ne prouvoit certainement pas qu'il fût contagieux.

Un enfant ayant deſcendu à Florence,

dans un puits presque rempli de fumier, y mourut, sur le champ, ainsi qu'un jeune homme qui y accourut pour le secourir, & un chien qu'on y jetta. [1]

Pourquoi ceux qui jetterent le chien, & beaucoup d'autres, sans doute, que la compassion ou la curiosité avoit attirés à l'entrée du puits, se retirerent-ils en bonne santé ? C'est parce que le gaz ne s'éleva pas jusqu'à eux, & qu'il n'occupoit que le fond.

M. l'Abbé Rosier *dit, qu'un particulier de Marseille fit, il y a environ quinze ans, ouvrir des fosses pour planter des arbres, dans un endroit où en 1720, lors de la peste, on avoit enterré un grand nombre de cadavres; à peine eut-on donné quelques coups de beche, que trois des ouvriers furent subitement suffoqués, sans qu'on pût les rappeller à la vie.* [2]

[1] *Ibidem.*
[2] *Ibidem.*

Ce paſſage n'a pas beſoin de commentaire.

Ramazzini *raconte qu'un enterreur étant deſcendu, pendant la nuit, dans un charnier pour dépouiller le cadavre d'un jeune homme qui y avoit été dépoſé avec tous ſes habits, y fut ſuffoqué, & tomba mort ſur le cadavre dont il violoit la ſépulture.* [1] Nouvelle preuve que la moffette n'eſt pernicieuſe que par ſon exploſion, ou lorſqu'on s'y plonge aſſez avant & aſſez long-temps pour en être ſuffoqué, comme on le feroit par toute autre vapeur ou par l'eau.

« Le même auteur (*Ramazzini*) » *fait obſerver que les foſſoyeurs ſont* » *preſque toujours pâles & vieilliſſent* » *rarement.* »

Il feroit fort ſingulier que ces gens, miſérables pour la plupart, & attachés

---

[1] Mémoire ſur l'uſage où l'on eſt d'enterrer, &c.

à une profeſſion lugubre, portaſſent ſur leur phyſionomie l'empreinte de la gaieté ; leur pâleur n'eſt à mes yeux qu'un exemple frappant de l'influence du moral ſur le phyſique de l'homme. Voyez cet infortuné dévoré par les chagrins ou dont le cœur eſt rongé par quelque paſſion violente, combien la poſſeſſion des objets qui paroiſſent les plus dignes de notre pourſuite eſt inſuffiſante pour ranimer le coloris de ſes levres !

> *..... Dolentem nec Phrygius lapis,*
> *Nec purpurarum ſidere clarior,*
> *Delenit uſus, nec Falerna*
> *Vitis, Athæmeniumque coſtum.*

C'eſt dans l'aiſance & le contentement que fleuriſſent la ſanté, la vigueur & la beauté. Comment des hommes dont le dégoutant ſpectacle des débris de l'humanité ne ceſſe de contriſter l'ame, des hommes qui n'exercent

qu'à contre cœur & par néceſſité un état dont les fonctions réveillent toujours en eux le profond ſentiment de leur miſere? comment de tels hommes n'annonceroient-ils pas dans leurs yeux ternes & leur face hâve l'anxiété qui les conſume ? Voilà le ſort de la plupart des artiſans auxquels un travail ſale & ingrat laiſſe à peine le loiſir & le moyen de dévorer une nourriture groſſiere, ſans ſaveur & peu propre à réparer leurs forces : d'ailleurs, le nombre de foſſoyeurs n'eſt pas aſſez grand pour fournir beaucoup de vieillards ; & peut-être, proportion gardée, il feroit auſſi facile d'en compter dans cettè claſſe que dans toute autre : & quand nous ſerions obligés de convenir que leur état nuit phyſiquement, leur conſervation, ſeroit-ce reconnoître tous les mauvais effets que l'auteur impute aux exhalaiſons cadavéreuſes? Expoſés, très-ſouvent peut-être par leur

faute, à l'action plus ou moins vive du gaz, les fossoyeurs doivent fréquemment subir de légéres fulminations, dont chacune ne les incommode pas assez pour qu'ils s'en apperçoivent, mais dont la répétition peut à la longue leur devenir pernicieuse. Dans ce cas il est juste d'attribuer à l'approche des cadavres leur teint livide & leur mort prématurée, mais sans que cela tire à conséquence pour personne.

M. Haguenot, *doyen de la faculté de Montpellier, dans un mémoire sur le danger des inhumations dans les Eglises, rapporte, que le 17 avril 1774, trois hommes moururent dans un caveau de l'Eglise Notre-Dame, à Montpellier, où l'inhumation d'un pénitent blanc les avoit engagés à descendre, & qu'un quatrieme n'échappa à ce danger que par la fuite la plus prompte; celui-ci éprouva des vertiges, des lypothimies, qui firent craindre pour sa vie; ses habits & son*

corps même exhaloient, pendant plus de quinze jours, une odeur cadavéreuse. [1]

Dans ce trait, sur-tout, on reconnoît les divers degrés d'activité que nous avons jusqu'à présent attribués au gaz méphitique, soit par lui-même, soit par les lieux qui le renferment, la maniere dont se fait son explosion, & l'imprudence de la part des personnes qui s'y exposent.

Avant d'aller plus loin, n'oublions pas de remarquer combien on auroit tort de s'en laisser imposer par ceux qui, dans la vue sans doute de capter les suffrages du public, profitent de l'antipathie qu'on a communément pour tout ce qui appartient à nos semblables, lorsque la mort les a saisis, dans le dessein d'insinuer, à la faveur de ce préjugé populaire, que les exhalaisons

[1] Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer, &c. *pag. 19, art. XXVIII.*

du corps humain, ſoumis à la putréfaction, ſurpaſſent en funeſtes effets, celles de toute autre matiere expoſée à la même altération. [1]

N'eſt-il pas évident que le gaz des puits de Rendsbourg & de Florence, celui de la foſſe du fauxbourg Saint-Honoré, celui des foſſes de Marſeille, celui du charnier de Ramazzini, celui enfin du caveau de Montpellier, pro-

[1] La Chymie démontre que non ſeulement le gaz, mais encore les autres principes qui réſultent de la putréfaction des végétaux, ſont les mêmes que ceux qu'on tire des ſubſtances animales pourries. Si l'on ſoumet à la putréfaction une certaine quantité de plantes, elles ſe convertiront en une maſſe pulpeuſe, dont l'odeur ſera cadavéreuſe, & le goût celui de la chair putréfiée. Si on met cette maſſe dans une retorte de verre, & qu'on la diſtille aux degrés de feu convenables, on obtiendra, 1°. une eau imprégnée d'un eſprit urineux, telle qu'on la retire dés ſubſtances animales; 2°. un alkali volatil huileux; 3°. une huile fétide & épaiſſe, extrêmement volatile; & ſi l'on calcine le réſultat à feu ouvert, il ne fournira pas la moindre particule de ſel.

duiſirent tous les mêmes effets ſur les infortunés qui, de maniere ou d'autre, s'expoſerent à leur influence.

Que réſulte-t-il de toutes ces obſervations? des faits parfaitement conformes à ce que nous avons déja dit pluſieurs fois, que des perſonnes plongées dans la matiere gazeuſe, & que des ouvriers baiſſés ſur l'ouverture par laquelle cette matiere ſortoit avec un effort proportionné à ſa denſité, en furent frappés au point qu'ils tomberent dans une aſphyxie mortelle; & ces accidents ne doivent point nous étonner, le gaz méphitique n'ayant en cela produit que ſon effet ordinaire. Faudra-t-il répéter encore, que s'il ne perdoit pas le pouvoir de nuire à meſure qu'il ſe répand dans un air plus libre, il auroit été funeſte non ſeulement à ceux qui avoiſinoient les puits & les foſſes, mais à plus forte raiſon aux témoins des malheurs qu'il occaſionna?

Au moins pouvons - nous aſſurer que c'eſt le ſentiment de M. de Sauvages, qui plus, peut-être, qu'aucun obſervateur de nos jours, a recherché la nature & les propriétés des vapeurs méphitiques : ce médecin ne leur accorde la faculté de nuire qu'à condition, « qu'elles ſoient retenues dans une » cave, dans un tombeau, ou dans une » citerne, ſans pouvoir s'échapper. » [1] C'eſt encore ainſi que penſe M. Chambers, dans ſon Dictionnaire des arts & des ſciences, à l'article *Gaz*. « Cette » matiere, dit-il, ne peut pas nuire » dans l'air libre ; mais ſi on la renfer- » me, ou qu'elle ſoit reſſerrée dans une » foſſe ou dans une caverne, alors elle » acquiert non ſeulement la faculté d'é- » teindre une chandelle, mais même » celle de ſuffoquer des animaux. »

Enfin, les phyſiciens ſont ſi peu par-

[1] *Vid.* Diſſertation ſur l'air, par M. de Sauvages, *pag. 52.*

tagés ſur cet objet, qu'on peut hardiment défier l'auteur du ſyſtême, ou tout autre, de citer un ſeul accident produit en plein air par ces vapeurs. [1]

Si donc elles ne ſont malfaiſantes qu'en vertu de l'état de condenſation où les entretient le lieu qui les renferme, ou au moyen de celle qu'elles ont à l'inſtant même de leur ſortie d'une foſſe qu'on ouvre tout à coup, pourquoi craindroit-on de ſe trouver dans la direction des courants que l'auteur ſuppoſe traverſer les Egliſes? [2] Ces

[1] On ne peut pas donner une preuve plus convaincante de l'impuiſſance à laquelle le ſeul contact de l'air réduit ces vapeurs, que l'exhumation qu'on a faite à Dunkerque, de plus de 1602 cadavres, ſans que cette opération ait été accompagnée ou ſuivie du moindre accident; les aſperſions de vinaigre, &c. qu'on a employées ne peuvent jamais être regardées que comme une de ces reſſources qu'on met en uſage pour occuper & tromper l'odorat.

[2] Remarquons que pour peu que fuſſent fondées les craintes qu'on s'efforce de nous inſpirer,

courants font une pure chimere qui ne devroit plus nous occuper après avoir établi que le gaz méphitique ne peut nuire en plein air; cependant, afin de ne laiffer fubfifter aucune trace des erreurs fur lefquelles eft fondé le nouveau fyftême, examinons encore cette affertion....... Pour que ces courants puffent fe former, il faudroit d'abord que les vapeurs cadavéreufes s'élevaffent des caveaux dans les Eglifes : or, telle eft précifément la fuppofition dont nous croyons pouvoir démontrer l'impoffibilité.

---

il eft aifé de fentir combien feroit infuffifant le préfervatif qu'on nous offre dans la méthode d'enterrer hors des Villes ; car, fi une fois on admet, contre l'expérience, que l'air atmofphérique, en recevant ces vapeurs, ne les décompofe point, mais les tranfporte dans un état actif, ni la diftance qu'affigne à peu près l'auteur, ni une diftance beaucoup plus confidérable ne fuffira pour nous mettre à couvert de leur *malignité ;* il faudra toujours redouter les *courants.*

Si un inſtant après avoir rempli à demi une bouteille de gaz méphitique, produit n'importe par quelle ſubſtance, on y introduit une chandelle allumée, ou un animal vivant, la premiere ne s'éteindra, le ſecond ne ſera ſuffoqué que lorſqu'on les aura portés au fond.

Qu'on laiſſe deſcendre graduellement un animal dans un caveau à enterrer, dans un puits ou dans tout autre vaiſſeau occupé par la moffette, il ne donnera pas le moindre ſigne de malaiſe juſqu'à ce qu'il ait approché le ſol de fort près : quand il y ſera parvenu, il entrera en convulſion, & mourra ſuffoqué, ſi on ne le retire ſur le champ.

De ces deux expériences, il réſulte, premiérement, que la ſphere d'activité de la moffette eſt très-bornée, autrement l'animal en reſſentiroit l'effet avant de parvenir au fond du vaſe ou du lieu qui la contient; en ſecond lieu, que ſa

gravité ſpécifique ſurpaſſe de beaucoup celle de l'air, puiſque malgré la diſproportion de leurs quantités reſpectives, l'extinction du flambeau & la mort de l'animal, qui ne s'operent que vers le fond, démontrent aſſez que la moffette s'y eſt d'abord précipitée.

Ces résultats, qu'on ne ſauroit conteſter, s'accordent avec les meilleures obſervations, & ſur-tout avec celles que l'auteur a lui-même raſſemblées dans ſon Mémoire. Ne voit-on pas en effet, que les cinq jeunes gens du fauxbourg Saint-Honoré, les quatre perſonnes de Rendsbourg, l'enfant, le jeune homme & le chien de Florence, l'enterreur de Ramazzini, & les trois foſſoyeurs de M. Haguenot ne furent étouffés, par le gaz méphitique, que pour être *deſcendus* dans les lieux même où il étoit renfermé, & parce que leurs fonctions exigeoient qu'ils approchaſſent de très-près les fonds où étoient

dépoſées les ſubſtances qui l'engendroient.

Au reſte, ſi l'obſervation de M. Haguenot [1] n'avoit pas été tronquée, on y verroit déterminées, de la maniere la plus ſatisfaiſante, les bornes préciſes au-delà deſquelles ces matieres ne ſont plus offenſives pour perſonne ; au lieu de s'arrêter à la fin de la citation de l'auteur du Mémoire, M. Haguenot continue en ces termes : « On obſerva que ces trois perſonnes, (les » trois foſſoyeurs) qu'on voyoit ſe » démener, haleter, tomber en con- » vulſion, ſe faiſoient à peine entendre, » quoiqu'à la diſtance d'une toiſe, de » cent aſſiſtants. »

Si, à la diſtance d'une toiſe, cent témoins peuvent impunément voir périr trois perſonnes dans les exhalaiſons d'une cave auſſi remplie de morts, que

[1] Voyez page 125.

l'eſt celle de Notre-Dame à Montpellier ; il faut croire que cette diſtance ne peut être en aucun cas franchie par la moſfette cadavéreuſe ; il eſt également évident que ſon activité ne s'étend pas juſques là : ainſi en décrivant autour de ſon principe générateur une ſphere de douze pieds, on aura, non ſes bornes, (elles ſont certainement plus étroites,) mais une eſpace qu'elle ne ſauroit remplir.

Ces principes ne ſont pas connus ſeulement des Médecins qu'un zele infatigable pour le progrès des lumieres engage à un examen laborieux : les foſſoyeurs expérimentés en ſont ſi bien inſtruits qu'ils ne prennent d'autre précaution que de ne pas ſe baiſſer dans les caveaux pour coucher les bieres ; ils les laiſſent tomber de leur hauteur. [1]

[1] *Voyez*, Diſſertation où l'on recherche, &c. par M. de Sauvages, *pag. 53.*

Il eſt impoſſible de ne pas rappeller à cette occaſion ce que diſoit M. de Sauvages, que les gens ſe baignent ſans danger dans la mare d'où ſort la moffette de Perauls, ce qui ſûrement n'arriveroit pas ſi cette vapeur s'élevoit à la très-modique hauteur requiſe pour atteindre les voies de la reſpiration de ceux qui y nagent.

Les obſervations du célebre docteur Mead, ſur la fameuſe moffette de la grotte du chien, ſont auſſi peu favorables aux principes de l'auteur du nouveau ſyſtême : voici ce qu'il en rapporte.

« A deux lieues de Naples, aſſez » près du lac Agnano, on voit une » eſpece de caverne, qu'on appelle la » *Grotte du Chien*, la *Grotta del Cani*, » ou la *Bocca venenoſa ;* il en ſort une » moffette dont les vapeurs ſont funeſtes » à tout ce qui ſe trouve à leur por» tée; c'eſt une petite grotte d'environ » huit pieds de haut, ſur douze de

» long & ſix de large. De ſon ſol s'é-
» leve une vapeur chaude, ſubtile &
» claire, aſſez viſible cependant à un
» œil attentif; elle ne ſort pas par por-
» tions diſtinctes, elle forme un écou-
» lement continuel, qui couvre la ſur-
» face du fond de la cave; une diffé-
» rence remarquable entre ces exhalai-
» ſons & la fumée, c'eſt qu'au lieu
» de ſe répandre dans l'air, comme
» fait celle-ci, elles s'élevent d'abord,
» puis retombent promptement & re-
» tournent à la terre; la meſure de
» leur élévarion eſt déſignée par la
» couleur des parois de la grotte; juſ-
» qu'à la hauteur qu'elles atteignent,
» ils ſont d'un verd foncé; mais paſſé
» cette ligne leur couleur eſt exacte-
» ment la même que celle de la terre
» ordinaire.

» Je me ſuis tenu debout au milieu
» de cette grotte ſans en reſſentir la
» moindre incommodité, & nul être
» vivant n'en reſſentira, pourvu que

» ſa tête puiſſe ſurpaſſer la ligne; mais
» quand on retient par force un chien
» ou tout autre animal au deſſous de
» cette ligne, ou quand l'animal eſt de
» trop petite taille pour que ſa tête
» puiſſe l'affranchir, il perd tout mou-
» vement & tombe en ſyncope; il lui
» ſurvient des convulſions & des trem-
» blements à tous les membres, juſqu'à
» ce qu'enfin il ne donne plus aucun
» autre ſigne de vie, qu'un battement
» foible & preſque imperceptible du
» cœur & des arteres, qui ceſſe bien-
» tôt, ſi on l'y laiſſe, & alors ſa mort
» eſt abſolue; mais ſi on le retire de
» là, & qu'on l'expoſe à l'air libre,
» il revient bientôt de cet état, &
» plutôt encore ſi on le plonge dans
» le lac adjacent. »

Le docteur Mead ajoute, qu'ayant diſſequé des animaux étouffés dans cette vapeur, il n'y a pas découvert la moindre trace d'infection; il obſerve qu'elle n'a aucune qualité vénéneuſe, mais

agit principalement par ſa gravité, ſans quoi, dit-il, les animaux ne ſe remettroient pas en ſi peu de temps, ou du moins leur accident ſeroit ſuivi de quelque ſymptome facheux.

Après des preuves de cette force, ne demeure-t-il pas démontré que les exhalaiſons méphitiques, de quelque nature qu'elles ſoient, cadavéreuſes ou autres, ne peuvent s'élever qu'à une certaine hauteur? Mais cette élévation ſuffit-elle pour leur permettre de paſſer dans les Egliſes? Queſtion qui n'eſt pas, ce ſemble, fort difficile à réſoudre, ſurtout ſi l'on jette un coup d'œil ſur ce qui ſe paſſe très-probablement dans les caveaux.

On dépoſe une quantité quelconque de cadavres ſur le ſol d'un caveau profond de huit, de dix & ſouvent de douze pieds; bientôt commence la fermentation putride, dont la principale cauſe eſt, ſelon toute apparence, la

tendance de l'air fixe de nos corps à recouvrer ſon élaſticité.

Dilaté par l'action de la chaleur extérieure, que ne contrarie plus la chaleur interne ou animale, il cherche à vaincre la cohéſion des parties conſtituantes des corps où il eſt enfermé : ce qui fait que ces corps s'enflent, ſe bourſoufflent & ſentent l'aigre ; il y a plus, tandis qu'en dilatant de ſon côté les pores du cadavre par ſes efforts, pour en ſortir, il ouvre une entrée à l'air atmoſphérique, celui-ci à ſon tour l'aide puiſſamment à rompre les barrieres qui s'oppoſoient à ſon paſſage ; & à meſure que cette double opération s'avance, non ſeulement les corps s'affaiſſent & s'amoliſſent, mais leur poids & leur volume diminuent graduellement.

Il me ſemble qu'il ſeroit aiſé de rendre raiſon de ces phénomenes, en ſuppoſant que l'air fixe a deux fonctions à remplir durant la vie de l'homme : l'une,

de ſervir de lien à la matiere élémentaire de nos corps, ou ſi l'on veut à leurs principes conſtitutifs; l'autre, de balancer la preſſion de l'air extérieur ſur nous. Une fois cette hypotheſe admiſe, on ſent qu'au moyen de la mort de l'animal, la chaleur interne ayant ceſſé, & l'air atmoſphérique s'inſinuant au travers des pores, l'air fixe trouve ſon dégagement par la même voie, & contribue par ſa fuite à la diſſolution des parties qui le retenoient captif, & dont il ceſſe par là même d'entretenir la contexture : telle eſt du moins la maniere dont probablement s'opere la putréfaction.

Tant que l'animal jouit de la vie, cet air doit être plus ou moins fixe, ſelon qu'il occupe des parties dures ou molles, des parties plus ou moins voiſines de la ſurface du corps; par conſéquent celui qui ſoutient l'action immédiate de l'air atmoſphérique, doit

être moins fixe, ou ce qui revient au même, doit avoir plus d'élaſticité que celui qui entre dans la compoſition des parties extérieures ; qui ſait même ſi par ces degrés inégaux d'élaſticité la nature n'a pas voulu compenſer la diſproportion qui regne entre les doſes d'air fixe dont elle a pourvu les différentes parties de nos corps ? toujours eſt-il certain, qu'à un volume égal on trouve beaucoup plus de cet élement dans les parties intérieures & dures, que dans les autres.

L'animal mort, l'équilibre entre l'air fixe & l'air atmoſphérique eſt rompu ; les fonctions dont le premier s'acquittoit dans les parties extérieures, ſont preſque entiérement ſupprimées : alors il devient ſurabondant, & ſe dégage avec d'autant plus de célérité qu'étant ſoumis de près à l'action de la chaleur extérieure, & plus à portée d'être ſecondé dans ſes efforts par l'air atmoſphérique,

il a encore l'avantage de ne rencontrer qu'un obſtacle facile à vaincre dans le tiſſu qui l'enveloppe.

A la rigueur, ce n'eſt que quand il s'eſt entierément ou à peu près dégagé, que commence la putréfaction proprement dite ; avant cette époque ſa ſurabondance nuiſoit aux progrès de la fermentation putride, comme feroit un trop grand degré de chaleur ou d'humidité; mais lorſqu'il eſt dégagé, l'air plus fixe, c'eſt-à-dire celui qui occupe les parties intérieures & dures, ſe trouve en une proportion plus juſte avec les autres éléments auxquels il eſt mêlé; & cela, joint à la réſiſtance qu'oppoſe à ſa ſortie la texture des parties oſſeuſes, ne lui permet de ſoutenir que foiblement & avec lenteur l'agitation violente communiquée à la maſſe par le développement de l'air moins fixe qui s'eſt échappé.

Prenons garde que ce mouvement

ne laiſſe pas, malgré ſa lenteur, d'être celui qui répond le mieux aux loix de la nature ; car, par cette digeſtion ſoutenue pendant long-temps & preſque ſans ceſſe, non ſeulement la deſtruction du corps entier s'opere à meſure que le travail s'avance, mais ſes éléments déſunis, briſés & attenués entrent par ce moyen dans de nouvelles combinaiſons.

C'eſt dans ce nouvel état que l'air élémentaire donne lieu à la formation de la moffette, comme il y conſerve ſa tendance à devenir élaſtique, & que ſes nouveaux liens ſont volatills, du moins pour la plupart, il s'éleve & entraîne une portion d'eau, d'huile fétide & volatil, & d'alkali volatil, [1] ce qui forme une vapeur denſe & ſuffoquante, qui ſelon les loix

[1] *Voyez* l'expérience de Chymie, *page 127, vol. 2.*

de

de l'hydroſtatique, doit reſter ſuſpendue dans l'air des caveaux à une hauteur proportionnée à ſa gravité ſpécifique.

Mais la raiſon, de concert avec l'expérience, nous prouve que rien de tout cela n'eſt capable de réſiſter à l'action libre de l'air. Qu'on ouvre le caveau, le gaz méphitique ne commencera pas par en ſortir ; ſon poids l'empêchera de s'élever au deſſus de l'air qui va s'efforcer d'y entrer. Que s'il eſt ſuſpendu, ce n'eſt pas par ſa propre énergie, c'eſt parce qu'il eſt porté par un air trop fixe, il eſt vrai, pour monter juſqu'au ſommet de la voûte, mais cependant aſſez élaſtique pour ne pas graviter tout-à-fait ſur le fond ; s'il eût été enfermé dans un vaſe étroit, comme l'air qui entroit dans ſa compoſition auroit été gêné, il ſe feroit en même temps que lui exhalé avec force ; & cela même auroit contribué à le faire

diſſoudre plutôt ; mais dans une cave où il eſt à ſon aiſe, c'eſt toute autre choſe : ſi-tôt qu'on l'ouvre, l'air extérieur s'y plonge, le gaz méphitique lavé, pour ainſi dire, dans ce liquide, ſe décompoſe ; l'air fixe qui lui ſervoit de véhicule, & qui faiſoit toute ſa force, reprend ſon élaſticité ; le phlogiſtique en eſt abſorbé ou ſe recombine avec la premiere ſubſtance qui s'en trouve avide ; & quant aux parties huileuſes & alkalines, à meſure que la décompoſition s'opere elles ſe précipitent ſur le ſol du caveau, où elles forment avec le réſidu cette grande quantité de liqueur jaunâtre huileuſe alkaline, que M. de Sauvages & tant d'autres y ont trouvée. (1)

Si le voile dont la nature couvre ſes opérations ne nous permet pas de donner cette théorie pour inconteſtable,

(1) *Voyez*, Diſſertation où l'on recherche comment l'air, &c. par M. Boiſſier de Sauvages, *p.* 54.

au moins nous explique-t-elle comment il arrive que dans la foule que contient souvent une Eglise au moment qu'on y ouvre un caveau, ou parmi le grand nombre de perſonnes que la curioſité attire ſur les bords des caveaux quand on y deſcend la biére, il n'y en ait pas une ſeule qui s'en retire avec la moindre indiſpoſition ; événement journalier, qui doit paroître un prodige dans le ſyſtême de l'auteur : elle nous apprend encore pourquoi les médecins les plus inſtruits conſeillent d'une voix unanime, de laiſſer nos caveaux, nos foſſes d'aiſance, nos puits &c. ouverts pendant un peu de temps, avant que d'y l'aiſſer deſcendre ceux qui doivent les nettoyer ; enfin, elle nous fait comprendre pourquoi les ouvriers peuvent travailler ſans incommodité dans les caveaux & dans les foſſes les plus malfaiſantes pourvu qu'on ait ſoin d'y placer une grille qui contient du char-

bon ou tout autre combuſtible allumé.

Quoi qu'il en ſoit néanmoins de ces conjectures dont je ne prétends point faire un ſyſtême, mais qu'il m'eſt d'autant plus permis de haſarder comme un eſſai ſur ce myſtérieux méchaniſme de la putréfaction, qu'elles paroiſſent ſympathiſer avec ſes phénomenes les plus connus ; de quelque maniere que ſe forme la moffette, quelle que ſoit la nature des matieres qui la compoſent, & quelque moyen qu'emploie l'être ſuprême pour la détruire ou pour la contenir ; il eſt certain, par le rapport de *M. Haguenot*, qu'elle n'a pas la faculté de nuire à une toiſe de diſtance : la précaution des foſſoyeurs diminue de beaucoup cet intervalle : l'obſervation du docteur *Mead* la reſſerre encore ; enfin celle de *M. de Sauvages*, ſur la moffette de *Pérauls*, lui preſcrit des limites encore plus étroites.

Accordons cependant à la moffette

cadavéreuſe une ſphere d'activité de ſix pieds, la profondeur de nos caves en ayant huit, dix & ſouvent douze, il nous reſtera entre la ſurface de la vapeur & la voûte une eſpace de deux, quatre, ou ſix pieds; eſpace ſans contredit plus que ſuffiſant, pour empêcher qu'elle ne s'éleve dans les Egliſes, & n'y forme des courants dans la direction deſquels il ſeroit dangereux de ſe rencontrer.

Nous avons cru devoir nous appliquer avec d'autant plus de ſoin à détruire la conjecture que l'auteur établit à cet égard, qu'elle ſemble plus propre que tout le reſte à jeter l'alarme parmi le peuple, que ſa puſillanime crédulité ne diſpoſe que trop à la frayeur; outre cela il réſulte de cette derniere diſcuſſion que le gaz méphitique, de quelque nature qu'il ſoit, ne peut jamais produire les fievres qu'on lui attribue; de ſorte que quand l'examen

des faits ne nous auroit pas appris les véritables caufes de ces maladies, encore demeureroit-il complétement juftifié de toutes les imputations qu'on accumule contre lui.

A quoi fe réduit donc le nouveau fyftême? quelle autre bafe a-t-il que des obfervations dont les unes lui font parfaitement étrangeres, tandis que les autres n'y ont de rapport que pour concourir avec tant d'autres preuves, à le renverfer? refpecterions-nous affez peu l'expérience pour ajouter foi, malgré fes dépofitions, à des fables imaginées dans des temps d'ignorance, & que les travaux des meilleurs obfervateurs de nos jours ont fait rentrer dans le néant dont elles n'auroient jamais dû fortir? Quelle inconcevable légereté d'efprit ne faudroit-il pas pour rejeter, fur des prétextes auffi frivoles, un ufage dont l'ancienneté fait au moins préfumer l'innocence, s'il n'eft pas vrai qu'elle la

démontre ; ufage auquel on ne peut raifonnablement reprocher que quelques accidents rares, auffi faciles pour le moins à prévenir en le laiffant fubfifter, qu'inévitables dans l'arrangement que lui voudroit fubftituer l'auteur.

Les motifs qui fe réuniffent contre l'ufage d'enterrer dans l'enceinte des villes, & fur-tout dans les églifes, feroient-ils moins d'impreffion fur nous que fur les Irlandois, que fur les Danois qui viennent de le profcrire, que fur les Mufulmans qui regarderoient comme un crime d'enterrer dans les mofquées, & qui dans la jufte crainte d'empefter les vivants ne permettent de fépultures que hors l'enceinte des villes ? L'humanité & la religion réclament contre l'ufage dont j'ai démontré le danger ; leur voix ne frappera pas inutilement l'oreille des François. (1)

(1) Mémoire fur l'ufage, &c. *pag.* 62.

Ce font là les dernieres paroles du mémoire dont nous avons analyfé les différents articles. C'eft à ces reflexions alarmantes qu'on abandonne le lecteur après avoir échauffé à deffein fa fenfibilité. Cette figure de rhétorique eft affez adroitement imaginée pour arracher par la frayeur des fuffrages qu'on n'auroit pas obtenus par la conviction. Si on avoit *démontré* que l'ufage d'enterrer dans les Eglifes & dans l'enceinte des Villes eft auffi pernicieux qu'on fe le repréfente ; je dis moins, fi l'on avoit feulement fait entrevoir d'une maniere fatisfaifante que cet ufage bleffe la religion & l'humanité, penfe-t-on que les difficultés inféparables d'une nouvelle méthode euffent empêché les François de l'abolir ?

Non : auffi éclairés, pour le moins, qu'aucun peuple de l'Europe, il y a long-temps que les François ne prennent plus les hypothefes pour des démonf-

trations. Le ton décisif ne leur en impose pas, & la vraie philosophie a fait parmi eux des progrès trop sensibles, pour qu'ils n'aient pas cette défiance salutaire qui ne permet d'ajouter foi qu'aux assertions établies sur des faits indubitables.

Qu'on ne demande donc plus pourquoi les fauteurs du nouveau systême ont inutilement frappé de leurs déclamations les oreilles des François instruits. Tout le monde répondroit qu'on n'a point reconnu dans leur langage celui de la raison, de la religion, de l'humanité, & que l'expérience, toujours plus persuasive que les sophismes les plus ingénieux, ne souffre point qu'on adopte un systême fondé sur des contradictions & des arguments dont la futilité suffiroit seule pour constater l'innocence de l'usage contre lequel on les dirige.

Voyons, en effet, ce qu'on doit

penſer & des peuples qu'on nous invite à prendre pour modeles, & des motifs qu'on ſuppoſe les avoir déterminés. Je commence par avouer de bonne foi que je ne ſais point comment les Danois enterrent leurs morts; mais pour ce qui regarde les Muſulmans & les Irlandois, il eſt bien étrange qu'on veuille prêter aux premiers un motif qu'ils n'eurent jamais, & ſoutenir que les ſeconds ont proſcrit un uſage qui actuellement eſt peut-être plus en vigueur parmi eux que chez aucun autre peuple de l'Europe.

Les Muſulmans, il eſt vrai, regarderoient comme un crime d'enterrer dans leurs Moſquées; mais ce n'eſt pas, comme le prétend l'auteur, *par une juſte crainte d'empeſter les vivants*. En cette occaſion comme en une infinité d'autres, c'eſt leur religion qui les guide. Si l'heureux impoſteur qui en jetta les fondements eût penſé comme

le légiſlateur de Sparte, on les verroit auſſi attentifs à dépoſer les reſtes de leurs ſemblables aux lieux où ils s'aſſemblent le plus fréquemment, qu'ils mettent de ſcrupule à les en éloigner. (1) Il ne faut pas prendre une pratique religieuſe pour une inſtitution de pure police.

Qui ne voit en effet, que ſi la crainte dont parle l'auteur avoit déterminé les Muſulmans dans le choix de leurs ſépultures, le même motif les engageroit à profiter de l'exemple des Chrétiens, qui, au milieu de la contagion, ne doivent leur ſalut qu'au

(1) On a placé nos cimetieres joignant nos Egliſes, & aux lieux les plus fréquentés de la Ville, pour accoutumer, diſoit Lycurgue, les bas populaires, les femmes & les enfants à ne s'effaroucher point de voir un homme mort, & afin que ce continuel ſpectacle d'oſſements, de tombeaux & de convois nous avertiſſent de notre condition. *Eſſais de Montagne, liv. I, chap. XIX.* Montagne cite en cet endroit Plutarque dans la vie de Lycurgue, *ch. XX.*

ſoin d'éviter le contact avec les peſtiférés. Nul préſervatif n'eſt en même temps plus ſimple & plus efficace ; mais tout le monde ſait que ce peuple ſuit une doctrine aveugle, qui lui fait enviſager toute précaution contre les maladies , non ſeulement comme ſuperflue , mais même comme impie, & qu'il aime mieux être la victime du cruel fléau qui déſole ſon pays, que de s'écarter d'un point fondamental de ſa religion.

Suppoſons néanmoins que les Muſulmans n'enterrent hors de leurs Villes que par la *crainte d'empeſter les vivants*, le ſuccès de cette précaution eſt-il donc aſſez démontré pour porter les François à la mettre en uſage ? Aſſurément ſi le ſyſtême de l'auteur étoit vrai, ſi notre méthode étoit auſſi pernicieuſe, & celle des Muſulmans auſſi ſage qu'il le ſuppoſe, nous ſerions continuellement affligés de fievres épidémiques, & les Turcs

ne devroient presque jamais l'être ; cependant, de l'aveu de *Timoni*, du docteur *Mac-Kenzie*, & de toutes les personnes qui connoissent le pays, la ville de Constantinople, où il n'y a point *de courants d'air infectés par les corpuscules cadavéreux*, ni d'*Eglises où le peuple vienne en foule respirer* ces prétendus principes de contagion, quand elle n'est pas attaquée de la peste, est sujette à des fievres malignes, presque annuelles, qu'on peut regarder comme la fievre endémique de l'endroit : nous, au contraire, qui depuis tant de siecles enterrons nos morts dans nos Eglises & dans l'enceinte de nos Villes, nous sommes si peu sujets au maladies qu'éprouvent les Musulmans, que de l'aveu du plus grand Médecin de l'Europe, une fievre maligne ne se rencontre que rarement dans nos climats. (1)

(1) *Atqui febris verè maligna non est omnium dierum morbus.* Sydenham.

Quoi donc ! où l'effet eſt ſenſible ; la cauſe n'exiſte pas ; & où la cauſe exiſte, l'effet n'a preſque jamais lieu ? Je le répete, que doit-on penſer d'un ſyſtême qui admet de ſemblables contradictions ?

Paſſons maintenant à ce qui concerne les Irlandois : il n'eſt pas vrai qu'ils aient proſcrit l'uſage attaqué par l'auteur ; l'expoſé fidele que je vais faire de la maniere dont ils enterrent leurs morts, de l'arrêt donné à ce ſujet, depuis quelques années, par le Parlement de la Nation, & des effets que cet arrêt ne ceſſe de produire, ſera la meilleure preuve de ce que j'avance.

Dans les campagnes de ce malheureux Royaume, qui offre par-tout les traces déſolantes de ſes inhumains vainqueurs, on rencontre, à la vérité, pluſieurs cimetieres ſans clôture, & qui ne paroiſſent dépendre d'aucune Egliſe. L'hiſtoire dépoſe néanmoins ; qu'avant

les incroyables dévaſtations qu'éprouva le pays, ſur-tout du temps du féroce Protecteur de la Grande-Bretagne, ces cimetieres tenoient à des Egliſes ou à des Couvents, dont on voit même encore les ruines; & c'eſt là, que par reſpect pour cette tradition, les habitants rélégués dans des chaumieres, & le plus ſouvent éloignés de quelques milles les uns des autres, vont dépoſer leurs morts.

Mais dans les Villes ce n'eſt point la même choſe; les cimetieres touchent aux Egliſes, & ſont entourés de murs de dix-huit à vingt pieds de hauteur; on y enterre ceux à qui la médiocrité de leur fortune ne permet pas de choiſir leurs ſépultures dans les Egliſes mêmes.

Il faut obſerver que celles d'Irlande n'ont point de caveaux, elles ſont ſeulement pavées de pierres larges à peu près de trois pieds, & longues de ſix;

lorſqu'on y veut enterrer quelqu'un ; on ſe contente de lever une de ces pierres, & de creuſer au deſſous une foſſe dans laquelle on dépoſe le cadavre.

Il eſt aiſé de ſentir que les pierres ſe trouvant déſunies, ſouvent même caſſées par la mal-adreſſe des foſſoyeurs ; la quantité de terre enlevée n'étant pas d'ailleurs toujours proportionnée au volume qui la remplace, & la foſſe s'abaiſſant à meſure que le corps ſe conſume, le pavé doit à la longue devenir inégal, mouvant & peu ſûr.

Cette maniere d'inhumer étant fort ancienne en Irlande, depuis long-temps l'on en reconnoiſſoit l'abus ; mais les pavés étoient en ſi mauvais état, que les dépenſes néceſſaires pour les rétablir auroient abſorbé la majeure partie des ſommes que les paroiſſiens accordoient aux marguilliers pour l'entretien, & la décoration des Egliſes.

Ceux-ci firent là deſſus des repréſentations au Parlement, & ce tribunal ne jugeant pas à propos de taxer, pour cet objet, le peuple déja réduit à la derniere miſere par la cupidité de ſes oppreſſeurs, prit ſagement le parti de publier un arrêt qui portoit en ſubſtance : « Qu'il ne ſeroit plus déſormais permis de faire enterrer dans » les Egliſes, à moins que pour chaque enterrement on ne verſât entre les mains des marguilliers la ſomme de dix livres ſterlings, applicables à l'entretien & aux réparations des Egliſes. »

Cet arrêt produiſit l'effet qu'en attendoit le Parlement. La vanité des riches les accompagna comme auparavant juſqu'au tombeau. L'augmentation des frais de ſépulture ne les épouvanta pas; ils aimerent mieux la ſupporter que d'expoſer leurs cendres à demeurer confondues dans les cimetieres avec

celles des pauvres. Du moins puis-je certifier qu'aujourd'hui les enterrements dans les Eglifes font auffi fréquents en Irlande, qu'il ont jamais été, ce qui ne contribue pas peu à l'entretien & à l'embelliffement de ces édifices.

C'eft donc bien gratuitement que l'auteur fuppofe que les Irlandois ont donné l'exemple de la réforme qu'il voudroit faire adopter ; & pourquoi ce peuple fe feroit-il déterminé à une pareille innovation ? Il n'y a peut-être pas de pays où l'on ait plus d'occafions d'éprouver combien peu eft dangereux l'ufage que nous défendons ; car on enterre chaque jour dans les Eglifes, & ces fortes de fépultures n'y ont jamais occafionné le moindre accident.

On appelle l'Irlande en témoignage contre nous ! mais fi nous avions eu befoin de l'exemple de quelque peuple, il eft fort fingulier que nous euffions choifi précifément celui dont on prétend

s'autoriser à notre désavantage. Quel est en effet le lecteur impartial que ne frappera pas l'évidence de ce raisonnement ? Si la moffette cadavéreuse ne nuit à personne dans les Eglises où l'on ne dépose les cadavres qu'à peu près à fleur de terre, il est hors de vraisemblance qu'elle soit funeste dans celles où l'on enfouit les corps à huit pieds pour le moins au dessous du pavé.

A l'égard des cimetieres d'Irlande, si je pensois convenable d'offrir des preuves de leur salubrité, ce pays en fourniroit plusieurs des plus concluantes ; j'en citerai d'abord une qui est le résultat d'une coutume particuliere à cette nation ; on garde le mort pendant trois jours, au bout desquels on le porte au lieu de sa sépulture ; à la suite du convoi, formé par les parents & les amis du défunt, marche une foule de personnes qui n'attendent que

le moment d'entrer dans le cimetiere pour y pleurer ſur les foſſes de leurs parents décédés. La porte s'ouvre, tout auſſi-tôt ce peuple ſe ſépare du convoi, & ſe jette le viſage contre terre, chacun à l'endroit où repoſent les cendres qu'il vient honorer; ils y entonnent des chants lamentables, & pourſuivent leurs gémiſſements juſqu'à ce que la cérémonie des funérailles étant finie, on annonce qu'on va fermer les portes : alors ſeulement on les voit s'arracher de ces lieux avec les démonſtrations du regret le plus véritable, & avec le ferme deſſein d'y venir à la premiere occaſion ſoulager de nouveau leur douleur.

Ajouterai-je qu'à Kilkiaran, au midi de l'Irlande, ſe trouve un cimetiere du milieu duquel ſort une ſource d'eau qui abreuve tout un village, dont il n'eſt pas inutile de remarquer que les habitants ſont fort nombreux : en été,

la ſurface de cette eau eſt conſtamment couverte d'une pellicule luiſante & verdâtre, qu'on eſt obligé, le matin ſur-tout, d'écarter avec un bâton avant de puiſer de l'eau ; cela n'empêche pas que cette eau ne ſerve à tous les uſages, & que le canton qui la poſſede ne ſoit celui de tout le royaume où l'on jouit de la meilleure ſanté.

On voit à peu près la même choſe à Tipperary, capitale du Comté de ce nom ; l'eau que boit la partie la plus conſidérable de ſes habitans prend ſa ſource au pied d'un mur d'un cimetiere, au travers duquel elle paſſe, & l'on obſerve ſur la ſurface de cette eau une pellicule ſemblable à celle dont je viens de parler; on ne connoît point cependant d'épidémie, de fievre maligne putride à Tipperary : j'oſe même aſſurer que les habitants pouſſent très-loin leur carriere, & ſont en général exempts de maladies.

Mais voici quelque chofe de plus frappant : plufieurs des écoles catholique d'Irlande fe tiennent à la campagne, dans des mafures bâties fur les débris des anciennes Eglifes ; lorfqu'il fait beau temps, les écoliers fe répandent dans les cimetieres d'alentour, pour y étudier leurs leçons ; il eft alors très-commun de les voir affis ou même étendus fur l'herbe qui croît en ces lieux, & jamais on n'a oui dire qu'il en foit réfulté le moindre inconvénient.

Nous ne devons pas, au refte, en être fort étonnés ; car les payfans d'Irlande font dans l'ufage d'envoyer leurs beftiaux brouter l'herbe des cimetieres, où, bien loin de recevoir du dommage, ces animaux trouvent une excellente pâture. C'eft apparemment par une fuite de cette expérience, que lorfque ces mêmes payfans peuvent enlever quelques glebes des cimetieres,

pour y planter leurs pommes de terre, ils n'en laiſſent preſque jamais échapper l'occaſion ; ces racines ainſi cultivées, ſont en général très-groſſes & fort ſavoureuſes.

Il eſt temps de réſumer nos preuves. Quel étoit le but du Mémoire dont nous avons eſſayé l'analyſe ? c'étoit d'abord d'engager le public à bannir l'uſage d'enterrer dans les Egliſes & dans l'enceinte des Villes. De quels moyens s'eſt-on ſervi pour cela ? on s'eſt efforcé de faire entendre que cet uſage expoſe à l'infection. Et comment a-t-on prouvé cette aſſertion ? en citant des fievres épidémiques & des aſphyxies.

Or, j'ai expoſé que ces fievres épidémiques ont pour cauſes, non les émanations des ſubſtances animales, décompoſées par la putréfaction, comme le ſuppoſe gratuitement l'auteur ; mais tantôt les miaſmes émanés des hommes

vivants, tantôt le miasme marécageux, & quelquefois ces deux principes réunis, qui, sous quelque point de vue qu'on les considere, n'ont aucun rapport avec les sépultures.

Quant aux asphyxies, tout le monde a pu voir qu'elles ne portoient aucun signe d'infection ou de contagion, & qu'il falloit nécessairement les attribuer à l'explosion de la moffette, ou à l'imprudence de ceux qui se plongeoient assez avant dans cette vapeur pour en être suffoqués, événements aussi difficiles à prévénir dans la méthode indiquée par l'auteur, que dans l'état actuel des choses, ou si l'on veut, aussi faciles à prévenir, en maintenant l'usage reçu, que dans toute autre supposition.

Mais afin qu'il demeurât prouvé, que si nous rejetons le nouveau systême, c'est moins en considération de la foiblesse des arguments qui lui ser-

vent d'appui que parce qu'il nous ſemble défectueux en lui-même, nous avons fait voir, de notre côté, par une analyſe raiſonnée de la moffette, qu'en quelque état qu'elle ſoit, expoſée en plein air ou non, cette vapeur ne peut engendrer aucune maladie infectieuſe ou contagieuſe, & que les bornes de ſon activité ne lui permettent ni de s'élever des caveaux dans les Egliſes, ni de tranſpirer hors des cimetieres. C'étoit là les deux points eſſentiels.

Enfin, pour détruire juſqu'à la moindre objection, nous avons prouvé que des peuples dont on nous propoſe l'exemple, l'un ſuit le même uſage que nous, & l'autre s'en écarte par des motifs très-différents de ceux qu'on lui prête.

Il paroît donc de la plus grande évidence, que les accuſations portées contre l'uſage d'enterrer les morts dans

les Eglises & dans l'enceinte des Villes, loin d'être fondées sur l'observation & l'expérience, sont détruites par ces autorités, les seules qu'on doive raisonnablement admettre dans la matiere dont il s'agit; ainsi, loin que les raisons alléguées par l'auteur nous déterminent en faveur de sa méthode, concluons qu'il y auroit de l'inconséquence à admettre un systême qui n'a pour base que des paralogismes, & l'horreur qu'inspire au peuple l'idée d'un cadavre ; au lieu de détruire un usage, d'ailleurs innocent, contentons-nous d'en réformer les abus, & pour quelques inconvénients rares qu'il sera toujours facile de prévenir, n'allons pas alarmer tout le genre humain, & le porter à une innovation qui, en supposant qu'elle ne lui devînt pas incommode, seroit tout au moins très-inutile.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit qui a pour titre : *Diſſertations ſur les fievres contagieuſes, par M. O-Ryan, Médecin*, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris le 3 Mars 1785.

PAULET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé, le ſieur O-RYAN, Médecin à Lyon, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un ouvrage de ſa compoſition, intitulé, *Diſſertations ſur les maladies contagieuſes*; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'expoſant, nous

lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume; Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilege, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enrégistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilege que de la cession; & alors, par le fait seul de la cession enrégistrée, la durée du présent privilege sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décede avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant réglement sur la durée des privileges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les

contrefaçons : A LA CHARGE que ces préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelle ; que l'impreſſion dudit ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilege ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMESNIL : le tout à peine de nullité des préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander

autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir, donné à Paris le vingt-troiſieme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-cinq, & de notre regne le douzieme. Par le Roi, en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le regiſtre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, nº. 257, fol. 438, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilege; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires preſcrits par Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris le 25 Novembre 1785. LE CLERC, Syndic.

Regiſtré à la Chambre Syndicale de Lyon, le 24 Décembre 1785.

PERISSE DULUC, Syndic.



